

Guide
TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES 2019
FRAISIER



Québec 





Mise à jour 2019

Stéphanie Tellier, agr., M.Sc., MAPAQ

Collaboration

Geneviève Legault, agr., MAPAQ

Mathieu Côté, agr., MAPAQ

Photographie (couverture)

Luc Urbain, agr., MAPAQ

Publication PPTF0124-01PDF

ISBN 978-2-7649-0590-6



La consultation de ce guide devrait aller de pair avec la lecture des communiqués du Réseau petits fruits émis par le Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP). Pour renseignements et abonnement, contacter le 418 380-2100, poste 3581 ou visiter le site Internet www.agrireseau.net/rap

ATTENTION

- Les informations présentées dans ce guide sont à jour en date du **31 mars 2019** et peuvent avoir changé depuis. Il incombe au lecteur et/ou à l'utilisateur de s'assurer de la validité des informations au moment de la consultation.
- Les informations mentionnées sur les étiquettes ont préséance sur les informations contenues dans ce guide.
- Avant d'utiliser un produit antiparasitaire, bien lire son étiquette. Tout produit antiparasitaire doit être employé conformément à son étiquette, C'EST LA LOI !
- Porter des vêtements protecteurs appropriés lors de la préparation, du traitement et du nettoyage de l'équipement.
- Consulter les étiquettes pour les risques de phytotoxicité lors d'applications par temps chaud et ensoleillé (plus de 26 °C).
- Selon la Loi sur la protection sanitaire des animaux, il est interdit de pulvériser des produits chimiques ou biologiques toxiques pour les abeilles en période de floraison. La protection des pollinisateurs est importante.
- S'assurer de la compatibilité des produits lors des mélanges en cuve.
- Afin de diminuer les risques de développement de la résistance, l'alternance des groupes chimiques est essentielle.
- Ne pas mélanger les produits antiparasitaires avec les engrais foliaires.
- Traiter les mauvaises herbes au stade requis afin d'obtenir le maximum d'efficacité.
- N'effectuer que les mélanges en réservoir indiqués sur l'étiquette.
- Dans le cas des herbicides, à moins d'indication contraire, la quantité de bouillie à appliquer varie de 100 à 300 L/ha.

PROTECTION DE LA FAUNE AUXILIAIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT

Afin de préserver la faune auxiliaire et l'environnement, traiter uniquement lorsque la situation le justifie. Éviter de pulvériser inutilement. Dans la mesure du possible, utiliser les produits qui ont le moins d'impact sur les organismes non visés.

EN CAS D'INTOXICATION

Téléphoner au Centre antipoison du Québec : 1 800 463-5060

Certains pesticides homologués dans la fraise peuvent ne pas être mentionnés dans ce guide pour l'une ou l'autre des raisons suivantes :

- ils sont hautement toxiques pour l'environnement ou la santé;
- des observations au champ ont démontré leur faible efficacité;
- ils ne sont pas disponibles commercialement même s'ils sont homologués au Canada.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à votre conseiller agricole.

STADES PHÉNOLOGIQUES



Légende

DRE Délai de réentrée au champ

DAR Délai avant la récolte



Nouvel usage, homologation ou inscription pour la saison 2019



Possibilité d'utilisation en régie de culture biologique. Veuillez vous informer auprès de votre organisme de certification si l'utilisation de ce produit est acceptée.

NC Non connu

m. a. Matière active

s. o. Sans objet

Légende des caractéristiques des pesticides

IRS (Indice de risque pour la santé)

IRE (Indice de risque pour l'environnement)

} Plus le chiffre est élevé, plus le risque est élevé

Toxicité aiguë

Effets à long terme

Organismes aquatiques

Oiseaux

Abeilles

} 4 : Extrêmement élevé 3 : Élevé 2 : Modéré 1 : Léger 0 : Faible

Persistance

Mobilité

} F : Faible M : Modérée E : Élevée

Légende de l'efficacité des traitements herbicides

✓ : Efficace JP : Plantule issue de la graine (jeune plantule)

PA : Destruction de la partie aérienne seulement

Case vide : Information non disponible

P : Répression partielle (ralentissement de croissance n'entraînant pas nécessairement une destruction complète de la plante).

Cote 0 à 9 : L'efficacité augmente avec le chiffre



Références sur les produits

[Étiquettes des pesticides retrouvées sur le site de Santé Canada](#)
[SAGE pesticides](#)

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
ANTHRACNOSE (<i>Colletotrichum</i> spp.)						
BOTECTOR 	<i>Aureobasidium pullulans</i>	4 h	0 j	1 kg	500-2000	Traitement préventif, si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie. Répéter au besoin à des intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte. Maximum de 6 applications par saison. Ce produit peut être utilisé sur les fraises en serre.
ACTINOVATE SP	<i>Streptomyces lydicus</i> (NC)	1 h	NC	425 g	1100	Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau de façon à couvrir uniformément les feuilles, mais éviter le ruissellement. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère.
DIPLOMAT 5 SC 	Sel de zinc de polyoxine D (19)	4 h	0 j	463-926 mL		Appliquer en pulvérisation foliaire dans suffisamment d'eau, pour obtenir une couverture complète des feuilles (et des fruits, s'il y en a). Traiter d'abord à titre préventif, quand les conditions sont propices aux maladies, puis tous les 7 à 10 jours, au besoin, pour maintenir la répression. Ne pas appliquer plus de 150 g m.a./ha par saison ou période de 12 mois. Peut être utilisé en serre.
FONGICIDE 5 SC 	Sel de zinc de polyoxine D (19)	4 h	0 j	463-926 mL		Appliquer en pulvérisation foliaire dans suffisamment d'eau, pour obtenir une couverture complète des feuilles (et des fruits, s'il y en a). Traiter d'abord à titre préventif, quand les conditions sont propices aux maladies, puis tous les 7 à 10 jours, au besoin, pour maintenir la répression. Ne pas appliquer plus de 150 g m.a./ha par saison ou période de 12 mois. Peut être utilisé en serre.
CABRIO EG	Pyraclostrobrine (11)	12 h	24 h	0,56-1,0 kg	1000	Appliquer le traitement au plus tard lors de la floraison de la culture ou avant l'apparition de la maladie. Ne pas faire plus de 5 applications par saison. Ne pas faire plus de 2 applications consécutives sans alterner avec un fongicide ayant un mode d'action différent. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours.
EVITO 480 SC	Fluoxastrobrine (11)	12 h	0 j	146-280 mL	200 (minimum)	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 14 à 21 jours. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques . Ne pas faire plus de 4 applications par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas faire plus de 2 applications successives sans alterner avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée.
PRISTINE WG	Boscalide/ Pyraclostrobrine (7/11)	24 h	24 h	1,3-1,6 kg		Commencer les applications avant le stade 10 % floraison de la culture ou avant l'apparition des premiers signes ou symptômes d'infection. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque les conditions favorisent le développement rapide de la maladie. Ne pas faire plus de 5 applications par saison. Le délai de réentrée au champ est de 24 heures pour les activités de récoltes manuelles, la rénovation, la fauche manuelle et la formation pratique. Le boscalide présent dans le fongicide PRISTINE WG est persistant et a des effets rémanents; il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du boscalide dans les endroits traités avec ce produit lors de la saison précédente. Ne pas utiliser sur les fraises en pépinières.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
ANTHRACNOSE (<i>Colletotrichum</i> spp.) (suite)						
SWITCH 62.5 WG	Cyprodinil/ Fludioxonil (9/12)	12 h	24 h	775-975 g	200 (minimum)	Commencer les applications avant ou à la floraison de la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas faire plus de 2 applications successives sans alterner avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée. Le fludioxonil est une substance persistante qui peut avoir des effets résiduels. On recommande de ne pas l'utiliser de nouveau dans des zones traitées au cours de la saison précédente.
BLANC (<i>Sphaerotheca macularis</i> / <i>Podosphaera aphanis</i>)						
CHAUX SOUFRÉE 	Polysulfure de calcium (NC)	48 h	NC	1,1 L/100 L d'eau		Appliquer au printemps, au début de la croissance des plants pour lutter contre le blanc. Une application peut aussi se faire 3 semaines après la récolte pour lutter contre le blanc. Phytotoxicité : Une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des espèces et variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle.
HUILE DE PULVÉRISATION 13 E 	Huile minérale (NC)	12 h	NC	10 L	1000	Commencer les traitements lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie et/ou dès l'apparition des symptômes. Traiter tous les 7 à 14 jours. Respecter le dosage recommandé sur l'étiquette, sinon il pourrait se produire de la phytotoxicité. Assurer une couverture complète des plants par le produit. Les variétés de petits fruits n'ont pas toutes été testées pour la tolérance au produit. Effectuer le premier traitement sur une petite région du champ de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ. Ne pas utiliser de chlorothalonil (Bravo), captane, soufre, dicofol (kelthane) ou diméthoate (Cygon, Lagon) dans le champ traité avec ce produit. Ne pas utiliser ce produit sur les fraises lorsque les températures sont élevées. Ne pas appliquer le produit en période de stress d'humidité ou pendant une pluie. Ne pas appliquer avant, pendant ou après une période de gel. Ne pas faire plus de 8 applications par saison.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
BLANC (<i>Sphaerotheca macularis</i> / <i>Podosphaera aphanis</i>) (suite)						
VEGOL HUILE DE CULTURE 	Huile de canola 96 % (NC)	NC	0 j	1 L de concentré par 50 L d'eau pour obtenir une solution à 2 %	700-1900	Commencer les traitements dès les premiers signes de maladie. Poursuivre les traitements aux 7 à 14 jours. L'intervalle d'application de 7 jours est recommandé pour les taux d'infestation modérés à élevés. Certaines plantes, comme les rosiers, les pommiers et les fraisiers, sont sensibles à l'application répétée de produits huileux. Faire attention aux pulvérisations répétées et, si la sensibilité est un facteur préoccupant, faire un essai sur une petite surface ou sur des plantes individuelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. NE PAS APPLIQUER LORSQUE LA TEMPÉRATURE EST EXTRÊMEMENT ÉLEVÉE (plus de 32 °C), OU TOUT JUSTE AVANT OU PENDANT DES TEMPÉRATURES SOUS LE POINT DE CONGÉLATION. S'assurer que les cultures sont exemptes d'humidité causée par le givre qui fond ou par des rosées abondantes. Pour les applications foliaires, le réservoir de pulvérisation doit être exempt de toute trace de soufre avant d'utiliser ce produit. Ne pas combiner les pulvérisations de soufre avec ce produit sur le feuillage pendant les mois du printemps et de l'été. Ne pas utiliser dans les 30 jours précédant ou suivant l'application de soufre. Ne pas utiliser en association avec des composés dinitrés ou peu après l'application de composés dinitrés, à savoir des fongicides comme Captan et Folpet, ou de composés cuivrés, en raison du risque de phytotoxicité. Effectuer, par année, un maximum de 2 applications pendant la période de dormance et de 4 applications pendant l'été.
REGALIA MAXX 	<i>Reynoutria sachalinensis</i> (NC)	4 h	0 j	Dilution de 0,125 %-0,25 % dans 500-1000 L d'eau (0,625-2,5 L)	500-1000	Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ne pas réentrer au champ avant que les résidus du produit soient secs. Toutefois, l'Institut national de santé publique du Québec estime qu'un délai provisoire de 12 heures est plus protecteur.
TIMOREX GOLD 	Huile de melaleuca (NC)	4 h	2 j	2-8 L	400-800	Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Diluer le produit dans l'eau à une concentration de 0,5 à 1,0 %. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage, jusqu'au point de ruissellement. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ne pas appliquer lorsque la température est supérieure à 35 °C.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial		Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
BLANC (<i>Sphaerotheca macularis</i> / <i>Podosphaera aphanis</i>) (suite)							
LACTO-SAN		Acide citrique/ Acide lactique (NC)	4 h	NC	16,0-24,0 L (dilution de 8 à 12 %)	200	Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Utiliser une dilution de 8 à 12 %. L'ajout d'un adjuvant est possible, consulter l'étiquette pour connaître la dose. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ce traitement permet de lutter contre diverses maladies (tache angulaire et blanc). Pour lutter contre le blanc, si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Ne pas réentrer au champ avant que les résidus du produit soient secs. Toutefois, l'Institut national de santé publique du Québec estime qu'un délai provisoire de 12 heures est plus protecteur.
TIVANO		Acide citrique/ Acide lactique (NC)	4 h	NC	16,0-24,0 L (dilution de 8 à 12 %)	700-800	Ajuster le pH au besoin s'il est plus élevé que 7. S'assurer d'avoir une bonne couverture du produit sous les feuilles. Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Utiliser une dilution de 8 à 12 %. L'ajout d'un adjuvant est possible, consulter l'étiquette pour connaître la dose. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ce traitement permet de lutter contre diverses maladies (tache angulaire et blanc). Pour lutter contre le blanc, si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Ne pas réentrer au champ avant que les résidus du produit soient secs. Toutefois, l'Institut national de santé publique du Québec estime qu'un délai provisoire de 12 heures est plus protecteur.
SIROCCO		Bicarbonate de potassium	4 h	0 j	2,8-5,6 kg	1000	SIROCCO est un fongicide de contact qui supprime/réprime le blanc. Ne pas mélanger avec des produits acidifiants ou surfactant (ex: Tivano ou Li 700). S'assurer d'avoir une bonne couverture du produit sous les feuilles. Maximum de 10 applications par saison. Ne pas mélanger avec d'autres pesticides ou engrais solubles incompatibles avec les solutions alcalines douces. L'ajout d'un agent de surface ou mouillant n'est pas nécessaire. Le produit est préformulé avec des produits pour un rendement optimum.
MILSTOP		Bicarbonate de potassium	4 h	0 j	2,8-5,6 kg	1000	Le fongicide foliaire MilStop est un fongicide de contact qui supprime/réprime le blanc. Maximum de 10 applications par saison. Ne pas mélanger avec d'autres pesticides ou engrais solubles incompatibles avec les solutions alcalines douces. L'ajout d'un agent de surface ou mouillant n'est pas nécessaire. Le produit est préformulé avec des produits pour un rendement optimum. Ne pas modifier le pH de la solution vaporisée après avoir mélangé le produit. L'acidification de la solution peut entraîner une diminution du rendement du produit.
DOUBLE NICKEL LC		<i>Bacillus amyloliquefaciens</i> (44)	4 h	0 j	5,0-12,5 L		Appliquer du stade début floraison jusqu'à la formation des fruits. Ce traitement peut aussi être appliqué par l'intermédiaire du réseau d'irrigation, consulter l'étiquette des produits pour connaître les directives spécifiques d'application et les mises en garde. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction du degré d'infestation. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 3 à 10 jours.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
BLANC (<i>Sphaerotheca macularis</i>/<i>Podosphaera aphanis</i>) (suite)						
DOUBLE NICKEL 55	 <i>Bacillus amyloliquefaciens</i> (44)	4 h	0 j	0,5-2,5 kg		Appliquer du stade début floraison jusqu'à la formation des fruits. Ce traitement peut aussi être appliqué par l'intermédiaire du réseau d'irrigation, consulter l'étiquette des produits pour connaître les directives spécifiques d'application et les mises en garde. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction du degré d'infestation. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours.
CUEVA	 Cuivre (M)	4 h	24 h	Solution contenant de 0,5 % à 2 % de produit (ex. : 5 L de produit dans 500 L d'eau)	470-940	Appliquer uniquement sur des plants établis (minimum 1 mois après la plantation). Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie ou commencer les applications dès l'apparition de la maladie. Commencer les applications à partir de la floraison de la culture. Faire une solution contenant de 0,5 % à 2 % de produit et appliquer 470 à 940 litres de cette solution par hectare. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Phytotoxicité : une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des espèces et variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ce produit dans cette culture.
ACTINOVATE SP	<i>Streptomyces lydicus</i> (NC)	1 h	NC	425 g	1100	Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau de façon à couvrir uniformément les feuilles et les bourgeons, mais éviter le ruissellement. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère.
FRACTURE	BLAD polypeptide (NC)	4 h	0 j	1,5-3,3 L	450 (minimum)	Commencer les applications en début de floraison et continuer tous les 7 à 10 jours si les conditions sont favorables à la propagation de la maladie. Lorsque la pression de la maladie est modérée à grave, adopter la dose supérieure indiquée et réduire l'intervalle. Pour obtenir un contrôle optimal de la maladie, il importe d'assurer une couverture complète. FRACTURE est un fongicide de contact ayant des propriétés pénétrantes. BLAD est la matière active qui entraîne la dégradation de la chitine des champignons. Afin que la matière active puisse être absorbée dans le tissu végétal, une durée de séchage de 2 à 4 heures est requise. Si au cours des 12 heures suivant le traitement il pleut abondamment, une nouvelle application serait requise dans les 4 jours suivants. Ne pas faire plus de 5 applications par saison.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
BLANC (<i>Sphaerotheca macularis</i> / <i>Podosphaera aphanis</i>) (suite)						
PROBLAD PLUS	Polypeptide BLAD	4 h	0 j	1,5 à 3,3 L	450 (minimum)	Commencer les applications en début de floraison et continuer tous les 7 à 10 jours si les conditions sont favorables à la propagation des maladies. Pour un contrôle optimal de la maladie il est important de veiller à une couverture complète. PROBLAD PLUS FONGICIDE est un fongicide de contact ayant des propriétés pénétrantes. BLAD est l'ingrédient actif qui entraîne la dégradation de la chitine fongique. Afin que l'ingrédient actif puisse s'absorber dans le tissu de la plante avant la pluie ou l'irrigation, PROBLAD PLUS FONGICIDE requiert une durée de séchage de 2 à 4 heures sur les feuilles. Si, au cours des 12 heures suivantes, il pleut de manière significative, une nouvelle application sera requise pendant les 4 prochains jours. Ne pas effectuer plus de 5 applications foliaires par saison de culture.
DIPLOMAT 5 SC	Sel de zinc de polyoxine D (19)	4 h	0 j	259-926 mL		Appliquer en pulvérisation foliaire dans suffisamment d'eau, pour obtenir une couverture complète des feuilles (et des fruits, s'il y en a). Traiter d'abord à titre préventif, quand les conditions sont propices aux maladies, puis tous les 7 à 10 jours, au besoin, pour maintenir la répression. Ne pas appliquer plus de 150 g m.a./ha par saison ou période de 12 mois. Peut être utilisé en serre.
FONGICIDE 5 SC	Sel de zinc de polyoxine D (19)	4 h	0 j	259-926 mL		Appliquer en pulvérisation foliaire dans suffisamment d'eau, pour obtenir une couverture complète des feuilles (et des fruits, s'il y en a). Traiter d'abord à titre préventif, quand les conditions sont propices aux maladies, puis tous les 7 à 10 jours, au besoin, pour maintenir la répression. Ne pas appliquer plus de 150 g m.a./ha par saison ou période de 12 mois. Peut être utilisé en serre.
METTLE 125 ME	Tétraconazole (3)	12 h	0 j	219-365 mL	200-1400	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 14 à 21 jours. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque la variété cultivée est sensible à la maladie ou lorsque les risques d'infestation sont élevés. Un intervalle de 2 heures sans pluie est recommandé suivant le traitement. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. Ne pas faire plus de 4 applications par saison de ce produit dans cette culture. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée. Ne pas appliquer de produits à base de tétraconazole dans un même champ 2 années consécutives.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
BLANC (<i>Sphaerotheca macularis</i> / <i>Podosphaera aphanis</i>) (suite)						
NOVA	Myclobutanil (3)	12/48 h	3 j	340 g		Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 14 à 21 jours. Ne pas faire plus de 6 applications par saison de ce produit dans cette culture. Le délai de réentrée au champ est de 48 heures pour les activités manuelles de récolte, de pincement, de taille et de conduite. Pour toute autre activité, incluant l'irrigation, le paillage, le dépistage et le désherbage manuel, ne pas réentrer au champ avant 12 heures. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée et les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante.
FULLBACK 125 SC	Flutriafol (3)	12 h	8 j	512-1024 mL		Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. L'ajout d'un adjuvant est possible, consulter l'étiquette pour connaître le produit et la dose suggérés. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque les risques d'infestation sont élevés. Un intervalle de 2 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Ne pas excéder 2048 mL de FULLBACK 125 SC par hectare par saison dans cette culture. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée et les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante. Ne pas appliquer de produits à base de flutriafol dans un même champ 2 années consécutives.
VELUM PRIME	Fluopyram (7)	12 h	0 j	500 mL+V75		Ce traitement doit uniquement être appliqué par l'intermédiaire d'un réseau d'irrigation goutte à goutte . Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 5 à 7 jours. Un intervalle de 48 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Ne pas excéder 500 g de la matière active fluopyram par hectare par saison dans cette culture. Le nombre d'applications avec un fongicide du groupe 7 ne doit pas excéder 50 % du nombre total d'applications de fongicide par saison.


TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
BLANC (<i>Sphaerotheca macularis</i> / <i>Podosphaera aphanis</i>) (suite)						
LUNA TRANQUILITY	Fluopyram/ Pyriméthanil (7/9)	12 h	24 h	1,2 L	500 (minimum)	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque le risque de développement de la maladie est élevé. Un intervalle de 48 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Pour lutter contre le blanc, appliquer le traitement uniquement lorsque le moment d'application coïncide avec celui de la moisissure grise. Ne pas excéder 4 L de ce produit par hectare par saison dans cette culture.
SERCADIS	Fluxapyroxad (7)	12 h	0 j	250-333 mL		Commencer les applications avec le fongicide SERCADIS pas plus tard qu'au stade 10 % floraison ou avant le développement de la maladie et continuer à un intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser la dose la plus élevée et le plus court intervalle lorsque la pression de maladie est forte. Maximum de 3 applications par saison.
FONTELIS	Penthiopyrade (7)	12 h	0 j	1,0-1,75 L	110 (minimum)	Commencer les applications avant le développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ne pas excéder 5,25 L de ce produit par hectare par saison. Ne pas faire plus de 2 applications successives sans alterner avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions concernant les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante.
PRISTINE WG	Boscalide/ Pyraclostrobine (7/11)	24 h	24 h	1,6 kg		Commencer les applications avant le stade 10 % floraison de la culture ou avant l'apparition des premiers signes ou symptômes d'infection. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque les conditions favorisent le développement rapide de la maladie. Ne pas faire plus de 5 applications par saison. Le délai de réentrée au champ est de 24 heures pour les activités de récoltes manuelles, la rénovation, la fauche manuelle et la formation pratique. Le boscalide présent dans le fongicide PRISTINE WG est persistant et a des effets rémanents; il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du boscalide dans les endroits traités avec ce produit lors de la saison précédente. Ne pas appliquer sur des fraises en pépinières.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
BLANC (<i>Sphaerotheca macularis</i> / <i>Podosphaera aphanis</i>) (suite)						
PYRIOFENONE 300 SC	Pyriofénone (U8)	12 h	0 j	300-366 mL	200-1000	Le fongicide PYRIOFENONE 300SC est un fongicide aux propriétés préventives et localement systémiques pour les maladies foliaires. Pour la suppression du blanc, commencer par appliquer du fongicide de façon préventive et poursuivre au besoin. Recourir à la faible dose et au délai long pour les pulvérisations préventives ou lorsque les conditions de développement de la maladie sont faibles. Utiliser la dose la plus élevée et des délais courts lorsque le développement de la maladie est modéré à élevé. Les applications sur les fraises devraient être effectuées tous les 7 à 10 jours. Ne pas appliquer plus de 1,2 L/ha/année.
SWITCH 62.5 WG	Cyprodinil/ Fludioxonil (9/12)	12 h	24 h	775-975 g	200 (minimum)	Commencer les applications avant ou à la floraison de la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas faire plus de 2 applications successives sans alterner avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée. Le fludioxonil est une substance persistante qui peut avoir des effets résiduels. On recommande de ne pas l'utiliser de nouveau dans des zones traitées au cours de la saison précédente.
FLINT	Trifloxystrobine (11)	12 h	0 j	140 g	100 (minimum)	Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ce produit est nocif pour certains insectes et acariens bénéfiques. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas faire 2 applications consécutives de fongicide du groupe 11. Alternier l'utilisation d'un fongicide du groupe 11 avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée.
QUINTEC	Quinoxyfène (13)	12 h	24 h	300-440 mL		Cette matière active a fait l'objet d'une réévaluation par l'ARLA et il a été décidé d'un abandon complet au 30 juin 2021. Appliquer le traitement avant l'apparition des symptômes de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau de façon à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 10 à 14 jours. Un intervalle de 1 heure sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Ne pas faire plus de 4 applications par saison. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée. Ce produit est toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison si des abeilles visitent la zone de traitement. Des difformités ont déjà été observées sur les fruits lorsque le produit avait été appliqué sur le pollen. Ne pas faire plus de 2 applications successives sans alterner avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Le nombre d'applications de QUINTEC ne doit pas excéder 50 % du nombre total d'applications prévues pour lutter contre la maladie. Comme ce produit est résiduel, il est recommandé de ne pas appliquer de produits à base de quinoxyfène dans un même champ 2 années consécutives.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
BRÛLURE PHOMOPSIIENNE (<i>Phomopsis obscurans</i>)						
BOTECTOR 	<i>Aureobasidium pullulans</i>	4 h	0 J	1 kg	500-2000 L	Traitement préventif, si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie. Répéter au besoin à des intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte. Maximum de 6 applications par saison. Ce produit peut être utilisé sur les fraises en serre.
MOISSISSE GRISE (<i>Botrytis cinerea</i>)						
CHAUX SOUFRÉE 	Polysulfure de calcium (NC)	48 h	NC	1,1 L/100 L d'eau		Appliquer au printemps, au début de la croissance des plants pour lutter contre la moisissure grise. Phytotoxicité : Une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des espèces et variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle.
ROOTSHIELD HC 	<i>Trichoderma harzianum</i> (NC)	4 h	NC	10,0 g/L d'eau		Appliquer le traitement sur le feuillage et les bourgeons. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Appliquer lorsque la température du sol est supérieure à 10 °C. Le produit est plus efficace en sol à pH neutre ou acide qu'en sol alcalin. Utiliser le produit dans les 12 mois suivant la fabrication.
BORA 	<i>Trichoderma harzianum</i> (NC)	4 h	NC	10,0 g/L d'eau		Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage et les fleurs tous les 7 à 14 jours selon la pression de la maladie.
REGALIA MAXX 	<i>Reynoutria sachalinensis</i> (P5)	12 h	0 j	0,25 % v/v	500-1000	Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ne pas réentrer au champ avant que les résidus du produit soient secs. Toutefois, l'Institut national de santé publique du Québec estime qu'un délai provisoire de 12 heures est plus protecteur.
TIMOREX GOLD 	Huile de melaleuca (NC)	4 h	2 j	1,5-2 L	400-800	Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Diluer le produit dans l'eau à une concentration de 0,5 à 1,0 %. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage, jusqu'au point de ruissellement. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ne pas appliquer lorsque la température est supérieure à 35 °C.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
MOISSURE GRISE (<i>Botrytis cinerea</i>) (suite)						
SERENADE MAX	 <i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	4 h	0 j	3,0-6,0 kg		Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer la dose maximale lorsqu'une infestation modérée à sévère est prévue. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir le feuillage uniformément. Si nécessaire, répéter au besoin à intervalle de 7 à 10 jours.
SERENADE OPTI	 (44)	4 h	0 j	1,7-3,3 kg		
DOUBLE NICKEL LC	 <i>Bacillus amyloliquefaciens</i> (44)	4 h	0 j	5,0-12,5 L		Appliquer du stade début floraison jusqu'à la formation des fruits. Ce traitement peut aussi être appliqué par l'intermédiaire du réseau d'irrigation, consulter l'étiquette des produits pour connaître les directives spécifiques d'application et les mises en garde. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction du degré d'infestation. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 3 à 10 jours.
DOUBLE NICKEL 55	 <i>Bacillus amyloliquefaciens</i> (44)	4 h	0 j	0,6-2,5 kg		Appliquer du stade début floraison jusqu'à la formation des fruits. Ce traitement peut aussi être appliqué par l'intermédiaire du réseau d'irrigation, consulter l'étiquette des produits pour connaître les directives spécifiques d'application et les mises en garde. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction du degré d'infestation. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 3 à 10 jours.
BOTECTOR	 <i>Aureobasidium pullulans</i> (NC)	4 h	0 j	1 kg	500-2000	Traitement préventif, si les conditions climatiques favorisent l'infection, également dès l'apparition de la maladie. Répéter au besoin à des intervalles de 7 à 10 jours jusqu'à la récolte. Maximum de 6 applications par saison. Ce produit peut être utilisé sur les fraises en serre.
OXIDATE 2.0	  Peroxyde d'hydrogène Acide peracétique (NC)	4 h	0 j	Diluer 100 mL de produit dans 10 L d'eau, c.-à-d. 1,0 % (v/v)		Commencer les applications avant le début ou dès les premiers signes de la maladie, et/ou lorsque les conditions météorologiques sont favorables au développement de la maladie. Appliquer la pulvérisation diluée jusqu'au point de l'écoulement pour obtenir une couverture complète et uniforme. Maximum de 8 applications par saison. Ne pas appliquer plus de 93,5 L d'OXIDATE 2.0 par hectare par application.
ACTINOVATE SP	<i>Streptomyces lydicus</i> (NC)	1 h	NC	425 g	1100	Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau de façon à couvrir uniformément les feuilles et les bourgeons, mais éviter le ruissellement. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère.
FRACTURE	BLAD polypeptide (NC)	12 h	0 j	1,5-3,3 L	450 (minimum)	Commencer les applications en début de floraison et continuer tous les 7 à 10 jours si les conditions sont favorables à la propagation de la maladie. Lorsque la pression de la maladie est modérée à grave, adopter la dose supérieure indiquée et réduire l'intervalle. Pour obtenir un contrôle optimal de la maladie, il importe d'assurer une couverture complète. FRACTURE est un fongicide de contact ayant des propriétés pénétrantes. BLAD est la matière active qui entraîne la dégradation de la chitine des champignons. Afin que la matière active puisse être absorbée dans le tissu végétal, une durée de séchage de 2 à 4 heures est requise. Si au cours des 12 heures suivant le traitement il pleut abondamment, une nouvelle application serait requise dans les 4 jours suivants. Ne pas faire plus de 5 applications par saison.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
MOISSURE GRISE (<i>Botrytis cinerea</i>) (suite)						
PROBLAD PLUS	BLAD polypeptide (NC)	12 h	0 j	1,5 à 3,3 L	450 (minimum)	Commencer les applications en début de floraison et continuer tous les 7 à 10 jours si les conditions sont favorables à la propagation des maladies. Pour un contrôle optimal de la maladie il est important de veiller à une couverture complète. PROBLAD PLUS FONGICIDE est un fongicide de contact ayant des propriétés pénétrantes. BLAD est l'ingrédient actif qui entraîne la dégradation de la chitine fongique. Afin que l'ingrédient actif puisse s'absorber dans le tissu de la plante avant la pluie ou l'irrigation, PROBLAD PLUS FONGICIDE requiert une durée de séchage de 2 à 4 heures sur les feuilles. Si, au cours des 12 heures suivantes, il pleut de manière significative, une nouvelle application sera requise pendant les 4 prochains jours. Ne pas effectuer plus de 5 applications foliaires de par saison de culture.
DIPLOMAT 5 SC	Sel de zinc de polyoxine D (19)	4 h	0 j	259-926 mL		Appliquer en pulvérisation foliaire dans suffisamment d'eau, pour obtenir une couverture complète des feuilles (et des fruits, s'il y en a). Traiter d'abord à titre préventif, quand les conditions sont propices aux maladies, puis tous les 7 à 10 jours, au besoin, pour maintenir la répression. Ne pas appliquer plus de 150 g m.a./ha par saison ou période de 12 mois. Peut être utilisé en serre.
FONGICIDE 5 SC	Sel de zinc de polyoxine D (19)	4 h	0 j	259-926 mL		Appliquer en pulvérisation foliaire dans suffisamment d'eau, pour obtenir une couverture complète des feuilles (et des fruits, s'il y en a). Traiter d'abord à titre préventif, quand les conditions sont propices aux maladies, puis tous les 7 à 10 jours, au besoin, pour maintenir la répression. Ne pas appliquer plus de 150 g m.a./ha par saison ou période de 12 mois. Peut être utilisé en serre.
SENATOR 70WP	Thiophanate-méthyl (1)	24 h	24 h	1,1 kg	2200	Commencer les applications lorsque les boutons sont visibles dans la couronne de la culture. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours.
ROVRAL	Iprodione (2)	12 h	24 h	2,0 kg	1000	Cette matière active a fait l'objet d'une réévaluation par l'ARLA et il a été décidé d'un abandon complet au 20 juin 2021. Commencer les applications lorsque les fleurs sont visibles dans la couronne de la culture. L'ajout d'un adjuvant est possible, consulter l'étiquette pour connaître le produit et la dose suggérés. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours si les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie.
FONTELIS	Penthiopyrade (7)	12 h	0 j	1,0-1,75 L	110 (minimum)	Commencer les applications avant le développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ne pas excéder 5,25 L de ce produit par hectare par saison. Ne pas faire plus de 2 applications successives sans alterner avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions concernant les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
MOISSURE GRISE (<i>Botrytis cinerea</i>) (suite)						
CANTUS WDG	Boscalide (7)	12 h	0 j	560 g	100 (minimum)	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque les conditions favorisent le développement rapide de la maladie. Ne pas faire plus de 5 applications par saison. Ne pas faire plus de 2 applications successives sans alterner avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée. Ne pas appliquer de produits à base de boscalide dans un même champ 2 années consécutives.
KENJA 400 SC	Isofetamid (7)	12 h	0 j	0,987-1,24 L		Commencer les applications avant le développement de la maladie et continuer en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Lorsque l'état d'avancement de la maladie est important, utiliser la dose la plus élevée en respectant l'intervalle le plus court. Ne pas effectuer plus de 5 applications par année.
SERCADIS	Fluxapyroxad (7)	12 h	0 j	500-666 mL		Commencer les applications avec le fongicide SERCADIS pas plus tard qu'au stade 10 % floraison ou avant le développement de la maladie et continuer à un intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser la dose la plus élevée et le plus court intervalle lorsque la pression de maladie est forte. Maximum de 3 applications par saison.
LUNA TRANQUILITY	Fluopyram/ Pyriméthanil (7/9)	12 h	24 h	1,2 L	500 (minimum)	Commencer les applications à des fins préventives. Faire les premières application au début de la floraison et répéter les applications à intervalle de 7 à 10 jours, au besoin. Faire un maximum de 2 applications par saison pour supprimer la moisissure grise. Ne pas excéder 4 L de ce produit par hectare par saison dans cette culture.
PRISTINE WG	Boscalide/ Pyraclostrobine (7/11)	24 h	24 h	1,3-1,6 kg		Commencer les applications avant le stade 10 % floraison de la culture ou avant l'apparition des premiers signes ou symptômes d'infection. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque les conditions favorisent le développement rapide de la maladie. Ne pas faire plus de 5 applications par saison. Le délai de réentrée au champ est de 24 heures pour les activités de récoltes manuelles, la rénovation, la fauche manuelle et la formation pratique. Le boscalide présent dans le fongicide PRISTINE WG est persistant et a des effets rémanents; il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du boscalide dans les endroits traités avec ce produit lors de la saison précédente. Ne pas utiliser sur les fraises en pépinières.
SCALA SC	Pyriméthanil (9)	12 h	24 h	2,0 L	1000 (minimum)	Commencer les application au stade bouton blanc avant le début de la floraison de la culture. Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ce produit dans cette culture. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
MOISSURE GRISE (<i>Botrytis cinerea</i>) (suite)						
SWITCH 62.5 WG	Cyprodinil/ Fludioxonil (9/12)	12 h	24 h	975 g	200 (minimum)	Commencer les applications avant ou à la floraison de la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas faire plus de 2 applications successives sans alterner avec un fongicide possédant un mode d'action différent. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée. Le fludioxonil est une substance persistante qui peut avoir des effets résiduels. On recommande de ne pas l'utiliser de nouveau dans des zones traitées au cours de la saison précédente.
INTUITY	Mandestrobin (11)	12 h	0 j	439-877 mL	100 (minimum)	Commencer les applications quand la floraison atteint 10 % ou avant l'infection, et continuer à intervalle de 7 à 14 jours. Ne pas faire plus de 4 à 5 applications par année, en fonction de la dose utilisée. Ne pas appliquer plus de 3508 mL/ha (1680 g m.a. /ha) par année. Ne pas utiliser dans les serres.
ELEVATE 50 WDG	Fenhexamide (17)	4 h	24 h	1,7 kg		Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Commencer les applications au plus tard au stade 10 % floraison de la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir le feuillage. Si nécessaire, répéter à intervalle de 7 à 14 jours ou lorsque les conditions météorologiques favorisent le développement de la maladie. Un intervalle de 6 heures sans pluie ni irrigation est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Ne pas faire plus de 4 applications par année.
CAPTAN 80 WDG	Captane (M)	48 h	6 j	2,75-4,25 kg	1000	Cette matière active a fait l'objet d'une réévaluation par l'ARLA. Le délai avant récolte est maintenant de 6 jours. Commencer les applications lorsque les nouvelles pousses de la culture se développent, mais avant la formation de fruits. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 jours si les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Pour lutter contre la moisissure grise sur les fruits, appliquer le traitement immédiatement après une cueillette.
MAESTRO 80 DF						
SUPRA CAPTAN 80 WDG						
BRAVO 720	Chlorothalonil (M)	48 h	30 j	2,4 L	225-1600	Cette matière active a fait l'objet d'une réévaluation par l'ARLA. Certains produits seront retirés et des modifications à l'étiquette ont été apportées pour les produits restants. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ce produit dans cette culture 2 (printemps) + 1 (dormance). Ne pas appliquer le traitement dans les 10 jours qui précèdent ou qui suivent l'application d'huile minérale.
BRAVO ZN				3,5 L		
ECHO 720				2,5 L		
ECHO 90 DF				1,9 kg		
GRANUFLO-T	Thirame (M)	24 h	3 j	2,25-2,5 kg/ 1000 L d'eau	2000 (maximum)	Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage, les bourgeons, les boutons en fleurs et les fruits en développement. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 10 jours.
FOLPAN 80 WDG	Folpet (M)	48 h	24 h	2,0 kg	2000 (maximum)	Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA et il est proposé d'augmenter le délai de sécurité à 12 jours pour la récolte. Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales favorisent le développement de la maladie. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle de 7 jours. Ne pas faire plus de 1 application par année.


TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
POURRITUDE AMÈRE (<i>Phytophthora cactorum</i>)						
CONFINE EXTRA	Acide phosphoreux (33)	4 h	24 h	4,0-5,0 L	100 (minimum)	Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer la dose maximale lorsque les risques d'infestation sont modérés à élevés. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 jours. Phytotoxicité : une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des espèces et variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Ne pas faire plus de 5 applications par saison de ce produit dans cette culture.
PHOSTROL	Phosphites de sodium, de potassium et d'ammonium (33)	12 h	3 j	2,9-5,8 L	225 (minimum)	Commencer les applications entre les stades 10 % floraison et fruits verts de la culture. Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est modérée à sévère et sur les variétés sensibles à la maladie. Ne pas faire plus de 4 applications par saison de ce produit dans cette culture.
POURRITURE NOIRE DES RACINES (<i>Pythium</i> spp.; <i>Fusarium</i> spp., <i>Rhizoctonia</i> spp., <i>Cylindrocarpon</i> spp., <i>Pyrenochaeta</i> spp.)						
SERENADE SOIL 	<i>Bacillus subtilis</i> (44)	4 h	0 j	2,7-14,0 L		Appliquer SERENADE SOIL de façon à concentrer le produit dans les racines ou la zone de repiquage. L'injection de SERENADE SOIL près des racines ou de la zone de repiquage peut se faire par application dans le trou de plantation, par bassinage lors de la plantation, par application à la volée ou en bandes sur le sol ou par le système goutte à goutte. Ces méthodes d'application facilitent la colonisation des racines de la récolte par l'ingrédient actif et en optimisent l'efficacité. Appliquer le traitement à titre préventif. Appliquer le traitement en bandes ou sur l'ensemble du champ. Appliquer la dose maximale lorsqu'il y a des antécédents notables de maladie dans le champ, lorsque les risques d'infestation sont de modérés à élevés ou pour les applications sur l'ensemble du champ. Lorsque utilisé au sol, si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 21 à 28 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est modérée ou sévère.


TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
RHIZOCTONE COMMUN (<i>Rhizoctonia</i> spp.)						
SERENADE SOIL 	<i>Bacillus subtilis</i> (44)	4 h	0 j	2,7-14,0 L		Appliquer SERENADE SOIL de façon à concentrer le produit dans les racines ou la zone de repiquage. L'injection de SERENADE SOIL près des racines ou de la zone de repiquage peut se faire par application dans le trou de plantation, par bassinage lors de la plantation, par application à la volée ou en bandes sur le sol ou par le système goutte à goutte. Ces méthodes d'application facilitent la colonisation des racines de la récolte par l'ingrédient actif et en optimisent l'efficacité. Appliquer le traitement à titre préventif. Appliquer le traitement en bandes ou sur l'ensemble du champ. Appliquer la dose maximale lorsqu'il y a des antécédents notables de maladie dans le champ, lorsque les risques d'infestation sont de modérés à élevés ou pour les applications sur l'ensemble du champ. Lorsque utilisé au sol, si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 21 à 28 jours. Opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est modérée ou sévère.
AZOXY	Azoxystrobine (11)	12 h	1 an	1,1 L	50-100 (minimum)	Appliquer uniquement sur des variétés de fraisières fructifiant en juin. Appliquer immédiatement après ou dans les 8 jours suivant la plantation. Appliquer le traitement en bandes de 20 cm sur la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Faire une seule application par saison de ce produit dans cette culture. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée.
QUADRIS F	Azoxystrobine (11)	12 h	24 h	1,1 L de produit/ha ou 6 mL/100 m de rang	1000-1500 (minimum)	Ce produit peut être appliqué sur des nouvelles plantations ou des plantations établies, consulter l'étiquette pour les directives particulières. Appliquer dans un minimum de 1000 à 1500 L d'eau par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Ce traitement peut aussi être appliqué par l'intermédiaire du réseau d'irrigation goutte à goutte, consulter l'étiquette des produits pour connaître les directives spécifiques d'application et les mises en garde. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de ce produit dans cette culture.
SCHOLAR 230SC	Fludioxonil (12)	12 h	24 h	1,2 L de produit/ha ou 6,5 mL/100 m de rang	1000-1500	Ce produit peut être appliqué au sol, dans le goutte-à-goutte ou foliaire. Consulter l'étiquette des produits pour connaître les directives spécifiques d'application. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas excéder 552 g de ce produit par hectare par saison dans cette culture. Ne pas faire plus de 4 applications par cycle de culture de ce produit dans cette culture. Le fludioxonil est une substance persistante qui peut avoir des effets résiduels. On recommande de ne pas l'utiliser de nouveau dans des zones traitées au cours de la saison précédente.


TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
STÈLE ROUGE (<i>Phytophthora fragariae</i> var. <i>fragariae</i>)						
ALIETTE	Fosétyl-A1 (33)	12 h	30 j	5,6 kg		Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Faire un maximum de 4 applications dans la saison : 2 au printemps et 2 à l'automne. Faire la première application lorsque débute la pleine croissance des plantes. Répéter à intervalle de 30 à 60 jours.
RIDOMIL GOLD 480 SL	Métalaxyl-M (4)	12 h	Post-récolte	1,0 L	2500	Peut être utilisé dans les fraisières en implantation et en production. Faire une première application tôt en septembre et une seconde tard en octobre, mais sans dépasser le 31 octobre. Ne pas appliquer au printemps sur une fraisière en production. Si le temps est sec au moment de l'application, utiliser un volume d'eau suffisant pour permettre l'infiltration de RIDOMIL GOLD 480 SL jusqu'aux racines. Ne pas appliquer sur des sols graveleux ou des sols contenant moins de 2 % de matière organique.
TACHE ANGULAIRE (<i>Xanthomonas fragariae</i>)						
LACTO-SAN	 Acide citrique/ Acide lactique (NC)	4 h	NC	12 L (dilution de 1,7 %)	700 (maximum)	Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. L'ajout d'un adjuvant est possible, consulter l'étiquette pour connaître la dose. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ce traitement permet de lutter contre diverses maladies (tache angulaire et blanc). Ne pas réentrer au champ avant que les résidus du produit soient secs. Toutefois, l'Institut national de santé publique du Québec estime qu'un délai provisoire de 12 heures est plus protecteur. Une performance optimale est observée avec un pH de 6.
TIVANO	 Acide citrique/ Acide lactique (NC)	4 h	NC	12 L (dilution de 1,7 %)	700 (maximum)	Ajuster le pH au besoin s'il est plus élevé que 7. S'assurer d'avoir une bonne couverture du produit sous les feuilles. Commencer les applications dès l'apparition de la maladie ou lorsque les conditions environnementales sont favorables au développement de la maladie. Ne pas utiliser de surfactant si la cible est la tache angulaire. Appliquer la dose maximale et opter pour l'intervalle d'application le plus court lorsque l'infestation est sévère. Ce traitement permet de lutter contre diverses maladies (tache angulaire et blanc). Pour lutter contre le blanc, si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Ne pas réentrer au champ avant que les résidus du produit soient secs. Toutefois, l'Institut national de santé publique du Québec estime qu'un délai provisoire de 12 heures est plus protecteur.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
TACHE COMMUNE (<i>Mycosphaerella fragariae</i> <i>Ramularia brunnea</i>)						
CUIVRE 53W	 Sulfate de cuivre tribasique (M)	48 h	24 h	2,5-3,8 kg	1000	Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle minimal de 7 jours. Ne pas faire plus de 5 applications par saison de produit à base de cuivre dans cette culture.
SENATOR 70WP	Thiophanate-méthyl (1)	24 h	24 h	1,1 kg	2200	Commencer les applications lorsque les boutons sont visibles dans la couronne de la culture. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle de 7 à 10 jours.
JADE				500 mL		Commencer les applications lorsque le niveau de la maladie est inférieur à 5 %. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle de 10 jours. Un intervalle de 1 heure sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Ne pas faire plus de 4 applications par saison. Ne pas utiliser de propiconazole deux fois consécutives. Alternier l'utilisation de ce produit avec un fongicide possédant un mode d'action différent.
TOPAS				500 mL		
TILT 250 E	Propiconazole (3)	12 h	24 h	500 mL		
MISSION 418 EC				300 mL		
BUMPER 432 EC				300 mL		
PRISTINE WG	Boscalide/ Pyraclostrobine (7/11)	24 h	24 h	1,3-1,6 kg		Commencer les applications avant le stade 10 % floraison de la culture ou avant l'apparition des premiers signes ou symptômes d'infection. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court lorsque les conditions favorisent le développement rapide de la maladie. Ne pas faire plus de 5 applications par saison. Le délai de réentrée au champ est de 24 heures pour les activités de récoltes manuelles, la rénovation, la fauche manuelle et la formation pratique. Pour toute autre activité, ne pas réentrer au champ avant que les résidus du produit soient secs. Toutefois, l'Institut national de santé publique du Québec estime qu'un délai provisoire de 12 heures est plus protecteur. Le boscalide présent dans le fongicide PRISTINE WG est persistant et a des effets rémanents; il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant du boscalide dans les endroits traités avec ce produit lors de la saison précédente. Ne pas utiliser sur les fraises en pépinières.
LUNA TRANQUILITY	Fluopyram/ Pyriméthanil (7/9)	12 h	24 h	1,2 L	500 (minimum)	Commencer les applications à des fins préventives. Poursuivre à intervalles de 7 à 14 jours, au besoin. Utiliser l'intervalle d'application le plus court lorsque le degré d'infestation est élevé. Ne pas excéder 4 L de ce produit par hectare par saison dans cette culture.

TRAITEMENTS FONGICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
TACHE COMMUNE (<i>Mycosphaerella fragariae</i> / <i>Ramularia brunnea</i>) (suite)						
CAPTAN 80 WDG	Captane (M)	48 h	6 j	2,75-4,25 kg	1000	Cette matière active a fait l'objet d'une réévaluation par l'ARLA. Le délai avant récolte est maintenant de 6 jours. Commencer les applications lorsque les nouvelles pousses de la culture se développent, mais avant la formation de fruits. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 jours si les conditions sont propices au développement de la maladie.
MAESTRO 80 DF						
SUPRA CAPTAN 80 WDG						
FOLPAN 80 WDG	Folpet (M)	48 h	24 h	2,0 kg	2000 (maximum)	Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA et il est proposé d'augmenter le délai de sécurité à 12 jours pour la récolte. Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales favorisent le développement de la maladie. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle de 7 jours. Ne pas faire plus de 1 application par année.
TACHE POURPRE (<i>Diplocarpon earlianum</i> / <i>Marssonina fragariae</i>)						
CUIVRE 53W	 Sulfate de cuivre tribasique (M)	48 h	48 h	2,5-3,8 kg	1000	Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle minimal de 7 jours. Ne pas faire plus de 5 applications par saison de produit à base de cuivre dans cette culture.
SENATOR 70WP	Thiophanate-méthyl (1)	24 h	24 h	1,1 kg	2200	Commencer les applications lorsque les boutons sont visibles dans la couronne de la culture. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle de 7 à 10 jours.
CAPTAN 80 WDG	Captane (M)	48 h	6 j	2,75-4,25 kg	1000	Cette matière active a fait l'objet d'une réévaluation par l'ARLA. Le délai avant récolte est maintenant de 6 jours. Commencer les applications lorsque les nouvelles pousses de la culture se développent, mais avant la formation de fruits. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 jours si les conditions sont propices au développement de la maladie.
MAESTRO 80 DF						
SUPRA CAPTAN 80 WDG						
FOLPAN 80 WDG	Folpet (M)	48 h	24 h	2,0 kg	2000 (maximum)	Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA et il est proposé d'augmenter le délai de sécurité à 12 jours pour la récolte. Appliquer le traitement à titre préventif lorsque les conditions environnementales favorisent le développement de la maladie. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle de 7 jours. Ne pas faire plus de 1 application par année.

CARACTÉRISTIQUES DES FONGICIDES

	Nom commercial	Matière active	Famille chimique	Groupe	Mode d'action sur le champignon		Mode d'action sur la plante			Risque santé			Risque environnement						
					Protectant	Éradicant	Surface	Systemique	Sys. local	IRS	Toxicité aiguë	Effets long terme	IRE	Org. aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistence	Mobilité	
SOL	QUADRIS F	Azoxystrobine	Strobilurine	11		✓		✓			10	1	0	52	3	0	0	E	M
	SERENADE SOIL	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	Pesticides microbiens	44	✓		✓				-	2	0	1	-	-	-	-	-
	SCHOLAR 230 SC	Fludioxonil	Phénylpyrrole	12	✓		✓				26	1	2	100	0	1	0	E	F
	RIDOMIL GOLD 480 SL	Métalaxyl-M	Acylamine	4	✓			✓			51	3	0	22	0	1	0	M	E
FOLIAIRE	LACTO-SAN	Acide citrique/Acide lactique	s. o.	NC	✓		✓				-	-	-	2	-	-	-	-	-
	TIVANO	Acide citrique/Acide lactique	s. o.	NC	✓		✓				-	-	-	2	-	0	0	-	-
	CONFINE EXTRA	Acide phosphoreux	Phosphonate	33	✓		✓				5	1	0	1	-	2	2	-	-
	BOTECTOR	<i>Aureobasidium pullulans</i>	Pesticides microbiens		✓		✓				5	4	0	1	-	-	-	-	-
	QUADRIS F	Azoxystrobine	Strobilurine	11		✓		✓			17	2	0	55	2	0	0	E	E
	DOUBLE NICKEL 55 et LC	<i>Bacillus amyloliquefaciens</i>	Pesticides microbiens	44	✓		✓				5	1	0	1	-	0	0	-	-
	SERENADE MAX, OPTI	<i>Bacillus subtilis</i> (souche QST 713)	Pesticides microbiens	44	✓		✓				-	2	0	1	-	-	-	-	-
	MILSTOP	Bicarbonate de potassium	s. o.	NC	✓		✓				5	1	0	1	0	0	0	-	-
	SIROCCO	Bicarbonate de potassium	s. o.	NC	✓		✓				5	1	0	1	0	0	0	-	-
	CANTUS WDG	Boscalide	Carboxamides (nicotinamides)	7	✓	✓			✓		36	0	4	61	0	0	0	E	E
	FRACTURE, PROBLAB	BLAD polypeptide	s. o.	NC	✓		✓				5	1	0	1	-	-	-	-	-
	PRISTINE WG	Boscalide/Pyraclostrobin	Carboxamides (nicotinamides)/ Strobilurine	7 et 11							72	3	3	136	2	0	0	E	E
	MAESTRO 80 DF	Captane	Phtalimide	M	✓		✓				252	3	3	68	2	3	0	F	F
	SUPRA CAPTAN 80	Captane	Phtalimide	M	✓		✓				252	3	3	68	2	2	0	F	F
	BRAVO ZN	Chlorothalonil	Chloronitrile	M	✓		✓				557	3	4	15	2	0	0	M	F
	ECHO 90 DF	Chlorothalonil	Chloronitrile	M	✓		✓				274	3	4	14	2	0	0	M	F
	CUEVA	Cuivre tribasique (sulfate de)	Substance inorganique	M	✓		✓				-	-	-	-	-	-	-	-	-
	CUIVRE 53W	Cuivre tribasique (sulfate de)	Substance inorganique	M	✓		✓				38	1	0	196	2	2	0	E	F
	SWITCH 62.5 WG	Cyprodinil/Fludioxonil	Anilinoypyrimidine/Phénylpyrrole	9 et 12	✓	✓	✓		✓		35	3	2	95	2	0	0	E	F
	ELEVATE 50 WDG	Fenhexamide	Hydroxylanilide	17	✓				✓		4	0	0	1	0	0	0	F	F
	FOLPAN 80 WDG	Folpet	Phtalimide	M	✓		✓		✓		908	3	4	56	3	0	2	F	F
	EVITO 480 SC	Fluoxastrobin	Strobilurine	11		✓			✓		6	1	0	8	0	0	0	M	M
	SCHOLAR 230 SC	Fludioxonil	Phénylpyrrole	12	✓		✓				26	1	2	100	2	0	0	E	F
	FULLBACK 125 SC	Flutriafol	Triazole	3	✓	✓		✓			87	1	3	123	0	0	2	E	E
	ALIETTE	Fosétyl-Al	Phosphonate	33		✓		✓			59	3	2	1	0	0	0	F	F

CARACTÉRISTIQUES DES FONGICIDES

Nom commercial	Matière active	Famille chimique	Groupe	Mode d'action sur le champignon		Mode d'action sur la plante			Risque santé			Risque environnement					
				Protectant	Éradicant	Surface	Systémique	Sys. local	IRS	Toxicité aiguë	Effets long terme	IRE	Org. aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistance	Mobilité
SERCADIS	Fluxapyroxad	Pyrazole	7	✓	✓		✓		122	0	3	93	3	0	0	E	E
VELUM PRIME	Fluopyram	Pyridine	7	✓	✓		✓		253	0	4	94	0	0	0	E	E
LUNA TRANQUILITY	Fluopyram/ Pyriméthanol	Pyridine/Anilinopyrimidine	7/9	✓	✓		✓		395	1	4	152	0	2	0	E	E
TIMOREX GOLD	Huile de melaleuca	s. o.	NC	✓		✓			-	2	0	-	-	-	-	-	-
HUILE 13 E	Huile minérale	s. o.	NC	✓		✓			115	1	2	132	2	2	0	E	F
VEGOL HUILE	Huile de canola 96 %	s. o.	NC	✓		✓			5	-	-	-	-	-	-	-	-
ROVRAL	Iprodione	Dicarboximide	2	✓	✓	✓			338	1	4	35	2	0	0	M	M
KENJA 400 SC	Isofetamid	Amide	7	✓	✓			✓	26	1	2	23	0	0	0	M	E
INTUITY	Mandestrobin	Strobilurine	11		✓		✓		-	-	-	23	0	0	0	E	F
NOVA	Myclobutanil	Triazole	3		✓			✓	34	3	2	58	0	0	0	E	E
OXIDATE 2.0	Peroxyde d'hydrogène Acide peracétique	s. o.	NC	✓		✓			-	-	-	-	-	-	-	-	-
FONTELIS	Penthiopyrade	Pyrazole	7		✓			✓	143	0	3	84	2	0	0	E	M
DIPLOMAT 5 SC et FONGICIDE 5 SC	Polyoxin D (sel de zinc de) Polyoxin D (sel de zinc de)	Polyoxin Polyoxin	19 19	✓ ✓		✓ ✓			- -	- -	- -	2 2	0 0	0 0	0 0	M M	F F
CHAUX SOUFRÉE	Polysulfure de calcium	Substance inorganique	NC	✓		✓			134	3	0	81	2	2	2	F	F
MISSION 418 EC	Propiconazole	Triazole	3	✓	✓		✓		393	3	3	8	0	0	0	M	M
JADE	Propiconazole	Triazole	3	✓	✓		✓		393	3	3	8	0	0	0	M	M
TILT 250 E	Propiconazole	Triazole	3	✓	✓		✓		393	3	3	8	0	0	0	M	M
BUMPER 432 EC	Propiconazole	Triazole	3	✓	✓		✓		393	3	3	8	0	0	0	M	M
TOPAS	Propiconazole	Triazole	3	✓	✓		✓		394	3	3	8	0	0	0	M	M
CABRIO EG	Pyraclostrobin	Strobilurine	11	✓	✓			✓	35	3	2	75	2	0	0	E	F
SCALA SC	Pyriméthanol	Anilinopyrimidine	9	✓				✓	223	1	3	66	0	2	0	M	M
PYRIOFENONE 300 SC	Pyriofénone	Bensoylpyridines	U8	✓			✓		4	0	0	34	0	0	0	E	M
QUINTEC	Quinoxylène	Quinoline	13	✓				✓	39	3	0	100	2	0	0	E	F
REGALIA MAXX	<i>Reynoutria sachalinensis</i>	Extraits végétaux	P5	✓		✓			5	0	0	1	-	-	-	-	-
ACTINOVATE SP	<i>Streptomyces lydicus</i>	s. o.	NC	✓		✓			5	1	0	1	-	-	-	-	-
METTLE 125 ME	Tétraconazole	Triazoles	3	✓	✓		✓		231	1	4	91	0	0	0	E	E
GRANUFLO-T	Thirame	Dithiocarbamate et composé	M	✓		✓			170	3	3	9	2	0	0	F	F
ROOTSHIELD HC	<i>Trichoderma harzianum</i>	s. o.	NC	✓		✓			5	1	0	1	-	-	-	-	-
BORA	<i>Trichoderma harzianum</i>	s. o.	NC	✓		✓			5	1	0	1	-	-	-	-	-
FLINT	Trifloxystrobin	Strobilurine	11		✓			✓	16	3	0	9	2	0	0	F	F
SENATOR 70WP	Thiophanate-méthyl	Benzimidazole	1	✓	✓		✓		311	3	4	20	0	0	0	F	F

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
ALEURODES						
OBERON	Spiromesifen (23)	12 h	3 j	0,88-1,16 L	100 (minimum)	Appliquer lorsque la présence des insectes le justifie. Ce produit est efficace contre les aleurodes aux stades oeufs et nymphes; les applications doivent cibler ces stades. Utiliser un adjuvant pour améliorer la couverture. Ne pas faire plus de 3 applications par année.
ANTHONOME DE LA FLEUR DU FRAISIER						
MATADOR 120 EC	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL	300-400	Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle minimal de 7 jours. Ces produits sont toxiques pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. Tous ces produits sont toxiques pour les prédateurs de tétranyques et de tarsonèmes. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ces produits dans cette culture.
WARRIOR	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL		
SILENCER 120 EC	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL		
MAKO	Cyperméthrine (3)	12 h	7 j	175 mL		
UP-CYDE 2.5 EC	Cyperméthrine (3)	12 h	7 j	280 mL	300-500	Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 10 à 12 jours à la fin de la floraison. Ces produits sont toxiques pour les abeilles. Ne pas appliquer le traitement lorsque les abeilles butinent. Tous ces produits sont toxiques pour les prédateurs de tétranyques et de tarsonèmes. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ces produits dans cette culture.
ARPEUTEUSE TARDIVE						
SUCCESS 480 SC	Spinosad (5)	12 h	1 j	145-182 mL	300-500	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Le traitement doit viser les oeufs à l'éclosion ou les premiers stades larvaires. Appliquer la dose maximale lorsque l'infestation est sévère ou lorsque les larves sont grosses. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Un intervalle de 48 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Ce produit est très toxique pour les abeilles. Ne pas faire plus de 3 applications par saison. Ne pas réentrer au champ avant que les résidus du produit soient secs. Toutefois, l'Institut national de santé publique du Québec estime qu'un délai provisoire de 12 heures est plus protecteur.
ENTRUST SC	 Spinosad (5)	12 h	1 j	267-364 mL		

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
CERCOPE DES PRÉS						
MATADOR 120 EC	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL		Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle minimal de 7 jours. Ces produits sont toxiques pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. Tous ces produits sont toxiques pour les prédateurs de tétranyques et de tarsonèmes. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ces produits dans cette culture.
WARRIOR	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL		
SILENCER 120 EC	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL	300-400	
MAKO	Cyperméthrine (3)	12 h	7 j	175 mL	300-500	Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Ces produits sont toxiques pour les abeilles. Ne pas appliquer le traitement lorsque les abeilles butinent. Tous ces produits sont toxiques pour les prédateurs de tétranyques et de tarsonèmes. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ces produits dans cette culture.
UP-CYDE 2.5 EC	Cyperméthrine (3)	12 h	7 j	280 mL		
CHARANÇON NOIR DE LA VIGNE						
MATADOR 120 EC	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL	250-500	Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Effectuer le traitement dès l'apparition des charançons, mais ne traiter seulement qu'après la dernière récolte de fraises. Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle minimal de 7 jours. Ces produits sont toxiques pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. Tous ces produits sont toxiques pour les prédateurs de tétranyques et de tarsonèmes. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ces produits dans cette culture.
WARRIOR	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL	300-400	
SILENCER 120 EC	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL	300-400	




TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
CHARANÇON NOIR DE LA VIGNE (suite)						
ACTARA 25 WG	Thiaméthoxame (4A)	12 h	3 j	210-280 g/ 100 L (adultes) 560 g/100 L (larves)	200 (minimum pour les adultes)	<p>À partir d'avril 2019, selon la nouvelle réglementation du MELCC, ce produit nécessitera une justification agronomique pour être acheté.</p> <p>http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/justification.htm</p> <p>Suite à une réévaluation de l'ARLA, l'utilisation de ce produit n'est permise qu'après la fin de la floraison. Adultes : effectuer un traitement foliaire par application généralisée avant que les populations d'insectes atteignent des niveaux dommageables pendant la floraison, effectuer un traitement après la floraison. Attendre 5 jours après le traitement avant de réintroduire les ruches dans les champs traités. Surveiller les champs et traiter de nouveau si les populations reviennent à des niveaux potentiellement dommageables. Maximum de 2 applications foliaires par saison. Ne pas effectuer un traitement foliaire avec l'insecticide ACTARA 25 WG après avoir appliqué au sol un insecticide du groupe 4. Larves : appliquer par bassinage après la régénération seulement. Maximum d'une application par saison. Ne pas appliquer plus de 560 g/ha d'insecticide ACTARA 25 WG par année. NE PAS effectuer d'application d'insecticide ACTARA 25 WG par bassinage si un traitement foliaire a été effectué au cours de cette même année. Ne pas effectuer de traitement foliaire avec un insecticide du groupe 4 (néonicotinoïdes) après avoir appliqué l'insecticide ACTARA 25 WG dans le sillon ou sur le sol.</p>
CHARANÇON DE LA RACINE DU FRAISIER						
ACTARA 25 WG	Thiaméthoxame (4A)	12 h	3 j	210-280 g/ 100 L (adultes) 560 g/100 L (larves)	200 (minimum pour les adultes)	<p>À partir d'avril 2019, selon la nouvelle réglementation du MELCC, ce produit nécessitera une justification agronomique pour être acheté.</p> <p>http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/justification.htm</p> <p>Suite à une réévaluation de l'ARLA, l'utilisation de ce produit n'est permise qu'après la fin de la floraison. Adultes : effectuer un traitement foliaire par application généralisée avant que les populations d'insectes atteignent des niveaux dommageables pendant la floraison, effectuer un traitement après la floraison. Attendre 5 jours après le traitement avant de réintroduire les ruches dans les champs traités. Surveiller les champs et traiter de nouveau si les populations reviennent à des niveaux potentiellement dommageables. Maximum de 2 applications foliaires par saison. Ne pas effectuer un traitement foliaire avec l'insecticide ACTARA 25 WG après avoir appliqué au sol un insecticide du groupe 4. Larves : appliquer par bassinage après la régénération seulement. Maximum d'une application par saison. Ne pas appliquer plus de 560 g/ha d'insecticide ACTARA 25 WG par année. NE PAS effectuer d'application d'insecticide ACTARA 25 WG par bassinage si un traitement foliaire a été effectué au cours de cette même année. Ne pas effectuer de traitement foliaire avec un insecticide du groupe 4 (néonicotinoïdes) après avoir appliqué l'insecticide ACTARA 25 WG dans le sillon ou sur le sol.</p>


TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
CICADELLE DE LA POMME DE TERRE						
SURROUND WP 	Kaolin (NC)	12 h	1 j	12,5-25,0 kg	500	Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 14 jours. Appliquer la dose maximale lors de la première application et la dose minimale pour les applications suivantes. Une nouvelle application est nécessaire lorsque le feuillage sec a perdu son aspect blanc.
MALATHION 85 E	Malathion (1B)	12 h	3 j	0,98 L	1000	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de ce produit dans cette culture. Veuillez noter que tous les produits contenant du malathion doivent maintenant avoir une date d'expiration inférieure à 28 mois pour pouvoir être utilisés.
ASSAIL 70 WP	Acétamipride (4A)	12 h	24 h	56-86 g	187 (minimum)	Si nécessaire, répéter le traitement après un intervalle de 7 jours. Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir le feuillage de la culture. Ne pas appliquer le traitement pendant la floraison. Ne pas faire plus de 2 applications par saison.
ADMIRE 240	Imidaclopride (4A)	24 h	7 j	Application foliaire : 175 mL		À partir d'avril 2019, selon la nouvelle réglementation du MELCC, ce produit nécessitera une justification agronomique pour être acheté. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/justification.htm Ne pas appliquer immédiatement avant la formation des boutons floraux ou lors de la floraison de la culture, car ce produit est toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer le traitement lorsque les abeilles butinent ou lorsque des ruches sont au champ. Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Un intervalle de 48 heures sans pluie est recommandé suivant le traitement. Ne pas faire plus de 2 applications foliaires par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas appliquer au cours de la même saison une application foliaire d'ADMIRE 240 dans un champ traité précédemment avec un insecticide du groupe 4 au sol. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions concernant les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante. L'imidaclopride est rémanent et comporte des risques élevés d'effet résiduel; il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit dans les champs traités avec l'insecticide systémique en suspension aqueuse ADMIRE 240 pendant la saison précédente. Ce produit est actuellement en réévaluation. De manière à assurer la protection de l'environnement, l'ARLA propose l'abandon graduel de toutes les utilisations de l'imidaclopride en agriculture et de la majorité de ses autres utilisations à l'extérieur, et ce, sur une période de 3 à 5 ans.

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
COCHENILLES						
SAFER'S	 Sel de potassium d'acides gras (NC)	4 h	0 j	2,0 L/100 L d'eau		Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage.
OPAL	 Sel de potassium d'acides gras (NC)	4 h	0 j	14-38 L	700-1900	Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Appliquer la solution (8 litres de produits dans 400 L d'eau) au taux de 700 à 1900 L à l'hectare. Une couverture complète du feuillage est nécessaire. Si nécessaire, répéter le traitement une fois par semaine ou aux deux semaines. Éviter d'appliquer en plein soleil. Pulvériser tôt le matin ou en soirée ou lorsque le temps est couvert. Ne pas faire plus de 3 applications par saison. Des applications supplémentaires sont possibles si une expérience préalable avec des applications répétées du produit dans les mêmes conditions n'a pas causé de dommages aux plants. De l'eau dure excédant 300 ppm doit être conditionnée pour réduire sa dureté avant de la mélanger avec OPAL.
VEGOL HUILE DE CULTURE	 Huile de canola 96 % (NC)	NC	0 j	1 L de concentré par 50 L d'eau pour obtenir une solution à 2 %	700-1900	Application durant la période de dormance et en été. Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin. Ne pas pulvériser les fraises lorsque les températures sont élevées. Certaines plantes, comme les rosiers, les pommiers et les fraisiers, sont sensibles à l'application répétée de produits huileux. Faire attention aux pulvérisations répétées et, si la sensibilité est un facteur préoccupant, faire un essai sur une petite surface ou sur des plantes individuelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. NE PAS APPLIQUER LORSQUE LA TEMPÉRATURE EST EXTRÊMEMENT ÉLEVÉE (plus de 32 °C), OU TOUT JUSTE AVANT OU PENDANT DES TEMPÉRATURES SOUS LE POINT DE CONGÉLATION. S'assurer que les cultures sont exemptes d'humidité causée par le givre qui fond ou par des rosées abondantes. Pour les applications foliaires, le réservoir de pulvérisation doit être exempt de toute trace de soufre avant d'utiliser ce produit. Ne pas combiner les pulvérisations de soufre avec ce produit sur le feuillage pendant les mois du printemps et de l'été. Ne pas utiliser dans les 30 jours précédant ou suivant l'application de soufre. Ne pas utiliser en association avec des composés dinitrés ou peu après l'application de composés dinitrés, à savoir des fongicides comme Captan et Folpet, ou de composés cuivrés, en raison du risque de phytotoxicité. Effectuer, par année, un maximum de 2 applications pendant la période de dormance et de 4 applications pendant l'été.

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
DROSOPHILE À AILES TACHETÉES						
DELEGATE WG	Spinétorame (5)	12 h	1 j	280 g		Commencer les applications lorsque les populations de drosophiles à ailes tachetées le justifient et que les fruits sont au stade sensible. Répéter au besoin à un intervalle minimum de 7 jours. Ne pas faire plus de 3 applications par année.
ENTRUST SC	 Spinosad (5)	12 h	1 j	292-364 mL		Appliquer l'insecticide ENTRUST dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture soignée et complète. Au maximum, 3 traitements par année , avec un intervalle minimum de 5 jours avant chaque nouveau traitement. Les applications doivent se fonder sur la présence d'insectes adultes (mouches), telle que déterminée par une surveillance locale. Consulter les directives provinciales et les spécialistes locaux en vulgarisation pour observer les protocoles et les seuils de traitement. Ne pas faire plus de 2 applications consécutives d'insecticides du groupe 5 (spinosad et spinétorame). Ce produit est toxique pour les abeilles.
SUCCESS 480 SC	Spinosad (5)	12 h	1 j	145-182 mL		Appliquer l'insecticide SUCCESS dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture soignée et complète. Au maximum, 3 traitements par année , avec un intervalle minimum de 5 jours avant chaque nouveau traitement. Les applications doivent se fonder sur la présence d'insectes adultes (mouches), telle que déterminée par une surveillance locale. Consulter les directives provinciales et les spécialistes locaux en vulgarisation pour observer les protocoles et les seuils de traitement. Ne pas faire plus de 2 applications consécutives d'insecticides du groupe 5 (spinosad et spinétorame).
Des produits sont actuellement dans le processus d'homologation et devraient être disponibles en cours de saison. Surveillez les avertissements du RAP petits fruits qui vous feront part des produits acceptés plus tard en saison.						

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
ENROULEUSE TRILIGNÉE						
BIOPROTEC CAF 	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i> (11B2)	4 h	0 j	1,4-2,8 L		Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Le traitement doit viser les oeufs en éclosion ou les premiers stades larvaires. Consulter l'étiquette pour connaître la dose d'eau minimale à appliquer. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Consulter l'étiquette pour connaître l'intervalle de jours requis entre chaque application.
DIPEL 2X DF 	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i> (11B2)	4 h	0	0,525-1,125 kg	600 (minimum)	Le traitement doit viser les premiers stades larvaires et être appliqué avant l'apparition de dommages sur les cultures. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 3 à 14 jours. Appliquer dans suffisamment d'eau de façon à couvrir uniformément le feuillage.
ALTACOR	Chlorantraniliprole (28)	12 h	24 h	215,0-285,0 g	450 (minimum)	Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Appliquer la dose maximale lorsque l'infestation est sévère. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle minimal de 7 jours. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas excéder 645 g de ce produit par hectare par saison. Ne pas faire plus de 2 applications successives par génération d'une même espèce de ravageurs sans alterner avec un insecticide possédant un mode d'action différent. Le chlorantraniliprole est persistant et peut persévérer. Il est recommandé que les produits qui contiennent du chlorantraniliprole ne soient pas utilisés dans les zones traitées avec ce produit durant la saison précédente.
FAUSSE-ARPEENTEUSE DU CHOU						
SUCCESS 480 SC	Spinosad (5)	12 h	1 j	145-182 mL		Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Le traitement doit viser les oeufs à l'éclosion ou les premiers stades larvaires. Appliquer la dose maximale lorsque l'infestation est sévère ou lorsque les larves sont grosses. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Un intervalle de 48 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Ce produit est très toxique pour les abeilles. Ne pas faire plus de 3 applications par saison. Ne pas réentrer au champ avant que les résidus du produit soient secs. Toutefois, l'Institut national de santé publique du Québec estime qu'un délai provisoire de 12 heures est plus protecteur.
ENTRUST SC 	Spinosad (5)	12 h	1 j	267-364 mL	300-500	

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
HANNETON EUROPÉEN						
ADMIRE 240	Imidaclopride (4A)	24 h	30 j	Application au sol : 1,2 L	200	<p>À partir d'avril 2019, selon la nouvelle réglementation du MELCC, ce produit nécessitera une justification agronomique pour être acheté. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/justification.htm</p> <p>Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage ou l'historique du champ. Appliquer avant ou lors de l'éclosion des oeufs. Appliquer le traitement par lessivage du sol (drench). Une irrigation de 5 à 10 mm dans les 24 heures suivant le traitement est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Ce produit est toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer le traitement lorsque les abeilles butinent ou lorsque des ruches sont au champ. Faire une seule application par saison de ce produit au sol dans cette culture. Ne pas appliquer au cours de la même saison un insecticide du groupe 4 dans un champ traité avec du ADMIRE 240 au sol. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions concernant les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante. L'imidaclopride est rémanent et comporte des risques élevés d'effet résiduel; il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit dans les champs traités avec l'insecticide systémique en suspension aqueuse ADMIRE 240 pendant la saison précédente. Ce produit est actuellement en réévaluation. De manière à assurer la protection de l'environnement, l'ARLA propose l'abandon graduel de toutes les utilisations de l'imidaclopride en agriculture et de la majorité de ses autres utilisations à l'extérieur, et ce, sur une période de 3 à 5 ans.</p>
NOCTUELLE DU FRAISIER						
PYRINEX 480 EC	Chlorpyrifos (1B)	24 h	20 j	1,172-1,2 L	2000	<p>À partir d'avril 2019, selon la nouvelle réglementation du MELCC, ces produits nécessiteront une justification agronomique pour être achetés. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/justification.htm</p> <p>Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Ce produit est toxique pour les abeilles et pour certains insectes et acariens bénéfiques. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. Appliquer en soirée pour éviter de nuire aux pollinisateurs. Avant d'appliquer le traitement, il est recommandé d'informer les apiculteurs possédant des ruches situées dans les champs adjacents au champ qui sera traité. Faire une seule application par saison de ce produit dans cette culture. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée.</p>
LORSBAN NT	Chlorpyrifos (1B)	24 h	20 j	1,2 L		
LORSBAN 50 W	Chlorpyrifos (1B)	24 h	20 j	1,125 kg		
CHLORPYRIFOS 480 EC	Chlorpyrifos (1B)	24 h	20 j	1,17-1,2 L		
ALTACOR	Chlorantraniliprole (28)	12 h	24 h	215-285 g	450 (minimum)	<p>Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Appliquer la dose maximale lorsque l'infestation est sévère. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle minimal de 7 jours. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas excéder 645 g de ce produit par hectare par saison. Ne pas faire plus de 2 applications successives par génération d'une même espèce de ravageurs sans alterner avec un insecticide possédant un mode d'action différent. Le chlorantraniliprole est persistant et peut persévérer. Il est recommandé que les produits qui contiennent du chlorantraniliprole ne soient pas utilisés dans les zones traitées avec ce produit durant la saison précédente.</p>

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
PUCERON DU FRAISIER						
OPAL 	Sel de potassium d'acides gras (NC)	4 h	0 j	14-38 L	700-1900	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer la solution (8 litres de produit dans 400 L d'eau) au taux de 700 à 1900 L à l'hectare. Une couverture complète du feuillage est nécessaire. Si nécessaire, répéter le traitement aux 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer en plein soleil. Pulvériser tôt le matin ou en soirée ou lorsque le temps est couvert. Ne pas faire plus de 3 applications par saison. Des applications supplémentaires sont possibles si une expérience préalable avec des applications répétées du produit dans les mêmes conditions n'a pas causé de dommages aux plants. Ne pas appliquer le traitement dans les 3 jours qui précèdent ou qui suivent l'application de soufre.
SAFER'S 	Sel de potassium d'acides gras (NC)	4 h	0 j	2,0 L/ 100 L d'eau		Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage.
HUILE DE PULVÉRISATION 13 E 	Huile minérale (NC)	12 h	NC	10 L	1000	Empêche la prise de nourriture des pucerons. Commencer les traitements dès l'apparition des pucerons. Traiter tous les 7 à 14 jours. Respecter le dosage recommandé sur l'étiquette, sinon il pourrait se produire de la phytotoxicité. Assurer une couverture complète des plants par le produit. Les variétés de petits fruits n'ont pas toutes été testées pour la tolérance au produit. Effectuer le premier traitement sur une petite région du champ de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ. Ne pas utiliser de chlorothalonil, captane, soufre, kelthane ou diméthoate dans le champ traité avec ce produit. Ne pas utiliser ce produit sur les fraises lorsque les températures sont élevées. Ne pas appliquer le produit en période de stress d'humidité ou pendant une pluie. Ne pas appliquer avant, pendant ou après une période de gel. Ne pas faire plus de 8 applications par saison.
VEGOL HUILE DE CULTURE 	Huile de canola 96 % (NC)	12 h	0 j	1 L de concentré par 50 L d'eau pour obtenir une solution à 2 %	700-1900	Application durant la période de dormance et en été. Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin. Ne pas pulvériser les fraises lorsque les températures sont élevées. Certaines plantes, comme les rosiers, les pommiers et les fraisiers, sont sensibles à l'application répétée de produits huileux. Faire attention aux pulvérisations répétées et, si la sensibilité est un facteur préoccupant, faire un essai sur une petite surface ou sur des plantes individuelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. NE PAS APPLIQUER LORSQUE LA TEMPÉRATURE EST EXTRÊMEMENT ÉLEVÉE (plus de 32 °C), OU TOUT JUSTE AVANT OU PENDANT DES TEMPÉRATURES SOUS LE POINT DE CONGÉLATION. S'assurer que les cultures sont exemptes d'humidité causée par le givre qui fond ou par des rosées abondantes. Pour les applications foliaires, le réservoir de pulvérisation doit être exempt de toute trace de soufre avant d'utiliser ce produit. Ne pas combiner les pulvérisations de soufre avec ce produit sur le feuillage pendant les mois du printemps et de l'été. Ne pas utiliser dans les 30 jours précédant ou suivant l'application de soufre. Ne pas utiliser en association avec des composés dinitrés ou peu après l'application de composés dinitrés, à savoir des fongicides comme Captan et Folpet, ou de composés cuivrés, en raison du risque de phytotoxicité. Effectuer, par année, un maximum de 2 applications pendant la période de dormance et de 4 applications pendant l'été.

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
PUCERON DU FRAISIER (suite)						
CYGON 480 AG	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25 L		Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Ne pas faire plus de 2 applications de ce produit par saison. Ne pas appliquer sur les fraisiers lors de la floraison, car toxique pour les abeilles. Ne pas utiliser sur des cultures exportées aux États-Unis. Utiliser assez d'eau pour bien couvrir les plantes. Vaporiser dès l'apparition des insectes, et répéter le traitement tous les mois au besoin. Intervalle minimal entre les applications : 10 jours.
CYGON 480 EC		48 h	7 j	2,25-2,75 L		
CYGON 480		48 h	7 j	2,25 L		
LAGON 480 E		48 h	7 j	2,25 L		
MALATHION 85 E	Malathion (1B)	12 h	3 j	975 mL	1000	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de ce produit dans cette culture. Veuillez noter que tous les produits contenant du malathion doivent maintenant avoir une date d'expiration inférieure à 28 mois pour pouvoir être utilisés.
ALIAS 240 SC	Imidaclopride (4A)	24 h	30 j	Application au sol : 0,85-1,3 L	2000	À partir d'avril 2019, selon la nouvelle réglementation du MELCC, ce produit nécessitera une justification agronomique pour être acheté. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/justification.htm Appliquer sur les plantations établies de fraisiers, lorsque la croissance est commencée. Appliquer avant l'apparition et la dispersion des pucerons ailés. Appliquer directement sur le rang pour assurer une incorporation jusque dans la zone racinaire. Faire une seule application par année. Ce produit est toxique pour les abeilles. Ne pas appliquer immédiatement avant l'éclosion des boutons floraux, ni pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent activement. Ce produit est actuellement en réévaluation. De manière à assurer la protection de l'environnement, l'ARLA propose l'abandon graduel de toutes les utilisations de l'imidaclopride en agriculture et de la majorité de ses autres utilisations à l'extérieur, et ce, sur une période de 3 à 5 ans.
ADMIRE 240	Imidaclopride (4A)	24 h	7 j	Application foliaire : 175 mL		À partir d'avril 2019, selon la nouvelle réglementation du MELCC, ce produit nécessitera une justification agronomique pour être acheté. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/justification.htm Ne pas appliquer immédiatement avant l'ouverture des boutons floraux ou lors de la floraison de la culture. Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Un intervalle de 48 heures sans pluie est recommandé suivant le traitement. Ce produit est toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer le traitement lorsque les abeilles butinent ou lorsque des ruches sont au champ. Ne pas faire plus de 2 applications foliaires par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas appliquer au cours de la même saison une application foliaire d'ADMIRE 240 dans un champ traité précédemment avec un insecticide du groupe 4 au sol. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions de réensemencement de la zone traitée. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions concernant les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante. L'imidaclopride est rémanent et comporte des risques élevés d'effet résiduel; il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit dans les champs traités avec l'insecticide systémique en suspension aqueuse ADMIRE 240 pendant la saison précédente. Ce produit est actuellement en réévaluation. De manière à assurer la protection de l'environnement, l'ARLA propose l'abandon graduel de toutes les utilisations de l'imidaclopride en agriculture et de la majorité de ses autres utilisations à l'extérieur, et ce, sur une période de 3 à 5 ans.

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
PUCERON DU FRAISIER (suite)						
ADMIRE 240	Imidaclopride (4A)	24 h	30 j	Application au sol : 7,5-12,0 mL/100 m de rang (environ 850 mL-1,3 L selon l'espacement)	2000 (application au sol)	À partir d'avril 2019, selon la nouvelle réglementation du MELCC, ce produit nécessitera une justification agronomique pour être acheté. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/justification.htm Ne pas appliquer immédiatement avant l'ouverture des boutons floraux ou lors de la floraison de la culture. Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer avant l'apparition de pucerons ailés. Appliquer le traitement en bandes de chaque côté de la culture. Appliquer le traitement par lessivage du sol (drench). Appliquer la dose maximale pour une protection prolongée. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à mouiller l'ensemble de la partie racinaire des plants. Ce produit est toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer le traitement lorsque les abeilles butinent. Faire une seule application au sol par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas appliquer au cours de la même saison un insecticide du groupe 4 dans un champ traité avec du ADMIRE 240 au sol. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions concernant les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante. L'imidaclopride est rémanent et comporte des risques élevés d'effet résiduel; il n'est pas recommandé d'utiliser ce produit dans les champs traités avec l'insecticide systémique en suspension aqueuse ADMIRE 240 pendant la saison précédente. Ce produit est actuellement en réévaluation. De manière à assurer la protection de l'environnement, l'ARLA propose l'abandon graduel de toutes les utilisations de l'imidaclopride en agriculture et de la majorité de ses autres utilisations à l'extérieur, et ce, sur une période de 3 à 5 ans.
ASSAIL 70 WP	Acétamipride (4A)	12 h	24 h	56,0-86,0 g	187 (minimum)	Pour connaître les périodes de traitement, suivre les recommandations agronomiques régionales établies selon le dépistage. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer; elle varie en fonction de l'infestation d'ennemis visés. Si nécessaire, répéter le traitement après un intervalle de 7 jours. Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir le feuillage de la culture. Ne pas appliquer le traitement pendant la floraison. Ne pas faire plus de 2 applications par saison.
SIVANTO PRIME	Flupyradifurone (4D)	12 h	0 j	500-750 mL	100 (minimum)	Ce produit est toxique pour les abeilles et pour certains insectes bénéfiques. Ne pas excéder 2000 mL de ce produit par hectare par saison dans cette culture. Intervalle minimum entre les applications : 10 jours.
BELEAF 50 SG	Flonicamide (9C)	12 h	0 j	120-160 g		L'insecticide BELEAF™ 50 SG contrôle les organismes nuisibles visés au contact et par ingestion en empêchant leur alimentation de façon rapide et irréversible. Appliquer le produit avant que la population de pucerons atteigne des seuils économiques ou lorsque la population augmente, mais avant que les populations nuisibles s'établissent. Inspecter les champs et appliquer à nouveau le produit, au besoin. Utiliser des doses plus élevées pour les populations de parasites plus importantes ou en cas de feuillage dense. Éviter d'appliquer plus de 3 pulvérisations consécutives de l'insecticide BELEAF™ 50 SG ou d'autres insecticides du même groupe au cours d'une seule et même saison. L'insecticide BELEAF™ 50 SG ne doit pas être utilisé avec des adjuvants pulvérisés. Le feuillage des plants doit être complètement couvert pour une suppression optimale. Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour assurer une bonne couverture. Lorsque le feuillage des plantes est dense ou que l'infestation par les insectes nuisibles est forte, le volume de pulvérisation doit être augmenté.

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
PUCERON DU FRAISIER (suite)						
EXIREL	Cyantranilprole (28)	12 h	24 h	500-1500 mL	325 (minimum)	Pour une suppression optimale pour le thrips et le puceron, appliquer avec l'adjuvant Hasten NT à pulvériser à 0,25 % v/v ou le concentré MSO qui contient Leci- Tech à 0,5 % v/v. Il est recommandé de tester sur une petite surface pour vérifier la sûreté sur les fruits et les feuilles avant de faire une application à plus large échelle. Ne pas faire plus de 4 applications par saison. Ne pas faire plus d'une application par période de 5 jours. Ne pas dépasser un total de 4,5 L d'insecticide EXIREL par hectare par saison. Ne pas appliquer dans un délai rapproché de l'application de fongicides de groupe 11, de cuivre, de captane, maestro, folpan, bravo ou echo.
PUNAISE MARBRÉE						
MALATHION 85 E	Malathion (1B)	12 h	3 j	975 mL	1000	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de ce produit dans cette culture. Veuillez noter que tous les produits contenant du malathion doivent maintenant avoir une date d'expiration inférieure à 28 mois pour pouvoir être utilisés.
PUNAISE OCCIDENTALE						
CLUTCH 50 WDG	Clothianidine (4A)	12 h	24 h	448 g	500 (minimum)	À partir d'avril 2019, selon la nouvelle réglementation du MELCC, ce produit nécessitera une justification agronomique pour être acheté. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/justification.htm Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer avant la floraison de la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau de façon à couvrir uniformément le feuillage. Ce produit est toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. Faire une seule application par saison de ce produit dans cette culture. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions concernant les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante. La clothianidine est persistante et peut laisser des résidus jusqu'à la saison suivante. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant de la clothianidine aux endroits où ce produit a été appliqué la saison précédente.
PUNAISE TERNE						
CYGNON 480 AG	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25 L		Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Ne pas faire plus de 2 applications de ce produit par saison. Ne pas appliquer sur les fraisiers lors de la floraison, car toxique pour les abeilles. Ne pas utiliser sur des cultures exportées aux États-Unis. Utiliser assez d'eau pour bien couvrir les plantes. Vaporiser dès l'apparition des insectes, et répéter le traitement tous les mois au besoin. Intervalle minimal entre les applications : 10 jours.
CYGNON 480 EC	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25-2,75 L		
CYGNON 480	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25 L		
LAGON 480 E	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25 L		






TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
PUNAISE TERNE (suite)						
WARRIOR	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL		Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle de 7 à 10 jours. Ces produits sont toxiques pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. Tous ces produits sont toxiques pour les prédateurs de tétranyques et de tarsonèmes. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ces produits dans cette culture.
MATADOR 120 EC	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL		
SILENCER 120 EC	Lambda-cyhalothrine (3)	24 h	7 j	104 mL	300-400	
MAKO	Cyperméthrine (3)	12 h	7 j	250 mL	300-500	Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Ces produits sont toxiques pour les abeilles. Ne pas appliquer le traitement lorsque les abeilles butinent. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ces produits dans cette culture.
UP-CYDE 2.5 EC	Cyperméthrine (3)	12 h	7 j	400 mL		
DECIS 5 EC	Deltaméthrine (3)	12 h	14 j	200 mL		Ne pas faire plus de 2 applications par année. Pour les sols contenant un taux élevé de matière organique, ne pas faire plus d'une application par année. Cette application unique doit être faite avant le 1er août. Très toxique pour les poissons.
ASSAIL 70 WP	Acétamipride (4A)	12 h	24 h	84-210 g	187 (minimum)	Ce produit est efficace sur les jeunes larves. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction de l'infestation d'ennemis visés. Si nécessaire, répéter le traitement après un intervalle de 7 jours. Appliquer dans suffisamment d'eau pour bien couvrir le feuillage de la culture. Ne pas appliquer le traitement pendant la floraison, car toxique pour les abeilles. Ne pas faire plus de 2 applications par saison.
CLUTCH 50 WDG	Clothianidine (4A)	12 h	24 h	448 g	500 (minimum)	À partir d'avril 2019, selon la nouvelle réglementation du MELCC, ce produit nécessitera une justification agronomique pour être acheté. http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/pesticides/permis/modif-reglements2017/justification.htm Cette matière active est actuellement en réévaluation par l'ARLA. Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer avant la floraison de la culture. Appliquer dans suffisamment d'eau de façon à couvrir uniformément le feuillage. Ce produit est toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison ou lorsque les abeilles butinent. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. Faire une seule application par saison de ce produit dans cette culture. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions concernant les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante. La clothianidine est persistante et peut laisser des résidus jusqu'à la saison suivante. Il est recommandé de ne pas utiliser de produits contenant de la clothianidine aux endroits où ce produit a été appliqué la saison précédente.

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
PUNAISE TERNE (suite)						
BELEAF 50 SG	Flonicamide (9C)	12 h	0 j	200 g		Ce produit est efficace sur les jeunes larves. L'insecticide BELEAF™ 50 SG contrôle les organismes nuisibles visés au contact et par ingestion en empêchant leur alimentation de façon rapide et irréversible. L'insecticide BELEAF™ 50 SG empêchera les punaises de se nourrir rapidement, mais plusieurs jours peuvent être nécessaires pour observer une réduction du nombre de punaises. Éviter d'appliquer plus de 3 pulvérisations consécutives de l'insecticide BELEAF 50 SG ou d'autres insecticides du même groupe au cours d'une seule et même saison. L'insecticide BELEAF™ 50 SG ne doit pas être utilisé avec des adjuvants pulvérisés. Le feuillage des plants doit être complètement couvert pour une suppression optimale. Appliquer dans un volume d'eau suffisant pour assurer une bonne couverture. Lorsque le feuillage des plantes est dense ou que l'infestation par les insectes nuisibles est forte, le volume de pulvérisation doit être augmenté.
RIMON 10 EC	Novaluron (15)	12 h	24 h	835 mL	450-1400	Ce produit est efficace sur les jeunes larves. Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Le traitement doit viser la punaise terne aux stades de nymphe. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 10 à 14 jours. Ce produit est très toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer sur les cultures pendant la floraison. Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
SCARABÉE JAPONAIS						
ALTACOR	Chlorantraniliprole (28)	12 h	24 h	215-285 g	450 (minimum)	Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Appliquer la dose maximale lorsque l'infestation est sévère. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas excéder 645 g de ce produit par hectare par saison. Ne pas faire plus de 2 applications successives par génération d'une même espèce de ravageurs sans alterner avec un insecticide possédant un mode d'action différent. Le chlorantraniliprole est persistant et peut persévérer. Il est recommandé que les produits qui contiennent du chlorantraniliprole ne soient pas utilisés dans les zones traitées avec ce produit durant la saison précédente.
THRIPS						
DELEGATE WG	Spinétorame (5)	12 h	24 h	200-280 g		Commencer les applications lorsque les populations de thrips le justifient. Répéter au besoin à un intervalle minimum de 3 jours. Ne pas faire plus de 3 applications par année.
EXIREL	Cyantraniliprole (28)	12 h	24 h	1000-1500 mL	325 (minimum)	Pour une suppression optimale pour le thrips et le puceron, appliquer avec l'adjuvant Hasten NT à pulvériser à 0,25 % v/v ou le concentré MSO qui contient Leci- Tech à 0,5 % v/v. Il est recommandé de tester sur une petite surface pour vérifier la sûreté sur les fruits et les feuilles avant de faire une application à plus large échelle. Ne pas faire plus de 4 applications par saison. Ne pas faire plus d'une application par période de 5 jours. Ne pas dépasser un total de 4,5 L d'insecticide EXIREL par hectare par saison. Ne pas appliquer dans un délai rapproché de l'application de fongicides de groupe 11, de cuivre, de captane, maestro, folpan, bravo ou echo.

TRAITEMENTS INSECTICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
TORDEUSE À BANDES OBLIQUES						
BIOPROTEC CAF 	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i>	4 h	0 j	1,4-2,8 L		Le traitement doit viser les oeufs en éclosion ou les premiers stades larvaires. Consulter l'étiquette pour connaître la dose d'eau minimale à appliquer. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Consulter l'étiquette pour connaître l'intervalle de jours requis entre chaque application.
DIPEL 2X DF 	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i>	4 h	0 j	0,525-1,125 kg	600 (minimum)	Le traitement doit viser les premiers stades larvaires et être appliqué avant l'apparition de dommages sur les cultures. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 3 à 14 jours. Appliquer dans suffisamment d'eau de façon à couvrir uniformément le feuillage.
SUCCESS 480 SC	Spinosad (5)	12 h	1 j	145-182 mL	300-500	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Le traitement doit viser les oeufs à l'éclosion ou les premiers stades larvaires. Appliquer la dose maximale lorsque l'infestation est sévère ou lorsque les larves sont grosses. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Un intervalle de 48 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Ce produit est très toxique pour les abeilles. Ne pas faire plus de 3 applications par saison.
ENTRUST SC 	Spinosad (5)	12 h	1 j	267-364 mL		
ALTACOR	Chlorantraniliprole (28)	12 h	24 h	215-285 g	450 (minimum)	Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Appliquer la dose maximale lorsque l'infestation est sévère. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle minimal de 7 jours. Ce produit est toxique pour certains insectes bénéfiques. Ne pas faire plus de 3 applications par saison de ce produit dans cette culture. Ne pas excéder 645 g de ce produit par hectare par saison. Ne pas faire plus de 2 applications successives par génération d'une même espèce de ravageurs sans alterner avec un insecticide possédant un mode d'action différent. Le chlorantraniliprole est persistant et peut persévérer. Il est recommandé que les produits qui contiennent du chlorantraniliprole ne soient pas utilisés dans les zones traitées avec ce produit durant la saison précédente.
TORDEUSE DU FRAISIER						
MALATHION 85 E	Malathion (1B)	12 h	3 j	975 mL	1000	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de ce produit dans cette culture. Veuillez noter que tous les produits contenant du malathion doivent maintenant avoir une date d'expiration inférieure à 28 mois pour pouvoir être utilisés.
TORDEUSE DU POMMIER et TORDEUSE EUROPÉENNE						
BIOPROTEC CAF 	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i>	4 h	0 j	1,4-2,8 L		Appliquer lorsque la présence de cet insecte ravageur le justifie selon les données de dépistage. Le traitement doit viser les oeufs en éclosion ou les premiers stades larvaires. Consulter l'étiquette pour connaître la dose d'eau minimale à appliquer. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Consulter l'étiquette pour connaître l'intervalle de jours requis entre chaque application.
DIPEL 2X DF 	<i>Bacillus thuringiensis</i> var. <i>kurstaki</i>	4 h	0 j	0,525-1,125 kg	600 (minimum)	Le traitement doit viser les premiers stades larvaires et être appliqué avant l'apparition de dommages sur les cultures. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 3 à 14 jours. Appliquer dans suffisamment d'eau de façon à couvrir uniformément le feuillage.



CARACTÉRISTIQUES DES INSECTICIDES

	Nom commercial	Matière active	Famille chimique	Groupe	Mode d'action sur l'insecte			Mode d'action sur la plante			Risque santé			Risque environnement					
					Contact	Ingestion	Inhalation	Surface	Systémique	Sys. local	IRS	Toxicité aiguë	Effets long terme	IRE	Org. aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistence	Mobilité
SOL	ADMIRE 240	Imidaclopride	Chloronicotinile (Néonicotinoïde)	4A		✓			✓		7	1	0	216	0	0	3	E	E
	ALIAS 240 SC	Imidaclopride	Chloronicotinile (Néonicotinoïde)	4A		✓			✓		8	1	0	217	0	0	3	E	E
FOLIAIRE	ASSAIL 70 WP	Acétamipride	Chloronicotinile (Néonicotinoïde)	4A	✓	✓				✓	20	2	2	1-39	0	0	0	F	F
	BIOPROTEC CAF	<i>B.t. var. Kurstaki</i>	Produit microbien du type Bt	11 B2		✓		✓			5	1	0	-	-	-	0	-	-
	DIPEL 2X DF	<i>B.t. var. Kurstaki</i>	Produit microbien du type Bt	11 B2		✓		✓			5	1	0	-	-	-	0	-	-
	ALTACOR	Chlorantraniliprole	Diamide	28		✓			✓		2	0	0	92	2	0	0	E	E
	PYRINEX 480 EC	Chlorpyrifos	Organophosphaté	1B	✓	✓	✓	✓			404	3	4	682	3	3	3	E	E
	LORSBAN NT	Chlorpyrifos	Organophosphaté	1B	✓	✓	✓	✓			393	3	4	679	3	3	3	E	E
	LORSBAN 50 W	Chlorpyrifos	Organophosphaté	1B	✓	✓	✓	✓			200	3	4	681	3	3	3	E	E
	CHLORPYRIFOS 480	Chlorpyrifos	Organophosphaté	1B	✓	✓	✓	✓			404	3	4	682	3	3	3	E	E
	CLUTCH 50 WDG	Clothianidine	Néonicotinoïdes	4A							63	0	3	215	0	0	3	E	E
	EXIREL	Cyantraniliprole	Diamide	28	✓	✓		✓			5	0	0	175	4	0	3	M	E
	MAKO	Cyperméthrine	Pyréthroïde synthétique	3	✓	✓		✓			136	3	3	184	3	0	3	M	F
	UP-CYDE 2.5 EC	Cyperméthrine	Pyréthroïde synthétique	3	✓	✓		✓			135	3	3	184	3	0	3	M	F
	DECIS 5 EC	Deltaméthrine	Pyréthroïde synthétique	3	✓	✓		✓			15	2	0	169	3	0	2	F	F
	CYGON 480	Diméthoate	Organophosphaté	1B	✓			✓	✓		101	1	3	176	0	3	3	F	F
	CYGON 480 AG	Diméthoate	Organophosphaté	1B	✓			✓	✓		101	1	3	176	0	3	3	F	F
	CYGON 480 EC	Diméthoate	Organophosphaté	1B	✓			✓	✓		101	1	3	176	0	3	3	F	F
	LAGON 480 E	Diméthoate	Organophosphaté	1B	✓				✓		66	1	3	132	0	2	3	F	F
	BELEAF 50 SG	Fonicamide	pyridine-carboxamide	9C	✓	✓		✓			10	1	3	5	0	0	0	F	M
SIVANTO PRIME	Flupyradifurone	Buténolide	4D	✓	✓			✓		18	1	2	77	0	0	2	M	E	
	ADMIRE 240	Imidaclopride	Chloronicotinile (Néonicotinoïde)	4A		✓			✓		6	1	0	211	0	0	3	E	E

CARACTÉRISTIQUES DES INSECTICIDES (suite)

Nom commercial	Matière active	Famille chimique	Groupe	Mode d'action sur l'insecte			Mode d'action sur la plante			Risque santé			Risque environnement					
				Contact	Ingestion	Inhalation	Surface	Systemique	Sys. local	IRS	Toxicité aiguë	Effets long terme	IRE	Org. aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistence	Mobilité
HUILE 13 E	Huile minérale	s. o.	NC	✓	✓		✓			115	1	2	132	2	2	0	E	F
VEGOL HUILE	Huile de canola 96 %	s. o.	NC	✓	✓		✓			5	-	-	-	-	-	-	-	-
SURROUND WP	Kaolin	s. o.		✓			✓			-	1	0	1	-	-	2	-	-
MATADOR 120 EC	Lambda-cyhalothrine	Pyréthroïde synthétique	3	✓	✓		✓			96	3	0	81	2	0	2	M	F
SILENCER 120 EC	Lambda-cyhalothrine	Pyréthroïde synthétique	3	✓	✓		✓			96	3	0	81	2	0	2	M	F
WARRIOR	Lambda-cyhalothrine	Pyréthroïde synthétique	3	✓	✓		✓			48	3	0	81	2	0	2	M	F
MALATHION 85 E	Malathion	Organophosphaté	1B	✓	✓	✓	✓			76	1	3	121	3	0	3	F	F
RIMON 10 EC	Novaluron	Benzoylurée à substituant	15	✓	✓		✓			4	0	0	36	3	0	0	F	F
OPAL	Sel de potassium d'acides gras	s. o.	NC	✓			✓			5	0	0	100	2	2	2	F	F
SAFER'S	Sel de potassium d'acides gras	s. o.	NC	✓			✓			5	0	0	53	2	2	2	F	F
DELEGATE WG	Spinétorame	Spinosyne	5	✓	✓				✓	7	2	0	100	0	0	3	F	F
ENTRUST SC	Spinosad	Spinosyne	5	✓	✓		✓			4	0	0	73	0	0	3	M	F
SUCCESS 480 SC	Spinosad	Spinosyne	5	✓	✓		✓			4	0	0	73	0	0	3	M	F
OBERON	Spiromesifen	Dérivé d'acide tétronique	23	✓	✓		✓			85	2	3	16	2	0	0	F	F
ACTARA 25 WG	Thiaméthoxame	Nicotine	4A	✓	✓			✓	✓	50	1	3	172	0	0	3	E	E

TRAITEMENTS ACARICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
TARSONÈME DU FRAISIER						
OPAL	 Sel de potassium d'acides gras (NC)	4 h	0 j	14-38 L	700-1900	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer la solution (8 L de produit dans 400 L d'eau) au taux de 700 à 1900 L à l'hectare. Une couverture complète du feuillage est nécessaire. Si nécessaire, répéter le traitement aux 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer en plein soleil. Pulvériser tôt le matin ou en soirée ou lorsque le temps est couvert. Ne pas faire plus de 3 applications par saison. Des applications supplémentaires sont possibles si une expérience préalable avec des applications répétées du produit dans les mêmes conditions n'a pas causé de dommages aux plants. Ne pas appliquer le traitement dans les 3 jours qui précèdent ou qui suivent l'application de soufre.
VEGOL HUILE DE CULTURE	 Huile de canola 96 % (NC)	12 h	0 j	1 L de concentré par 50 L d'eau pour obtenir une solution à 2 %	700-1900	Application durant la période de dormance et en été. Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin. Ne pas pulvériser les fraises lorsque les températures sont élevées. Certaines plantes, comme les rosiers, les pommiers et les fraisiers, sont sensibles à l'application répétée de produits huileux. Faire attention aux pulvérisations répétées et, si la sensibilité est un facteur préoccupant, faire un essai sur une petite surface ou sur des plantes individuelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. NE PAS APPLIQUER LORSQUE LA TEMPÉRATURE EST EXTRÊMEMENT ÉLEVÉE (plus de 32 °C), OU TOUT JUSTE AVANT OU PENDANT DES TEMPÉRATURES SOUS LE POINT DE CONGÉLATION. S'assurer que les cultures sont exemptes d'humidité causée par le givre qui fond ou par des rosées abondantes. Pour les applications foliaires, le réservoir de pulvérisation doit être exempt de toute trace de soufre avant d'utiliser ce produit. Ne pas combiner les pulvérisations de soufre avec ce produit sur le feuillage pendant les mois du printemps et de l'été. Ne pas utiliser dans les 30 jours précédant ou suivant l'application de soufre. Ne pas utiliser en association avec des composés dinitrés ou peu après l'application de composés dinitrés, à savoir des fongicides comme Captan et Folpet, ou de composés cuivrés, en raison du risque de phytotoxicité. Effectuer, par année, un maximum de 2 applications pendant la période de dormance et de 4 applications pendant l'été.
CYGON 480 AG	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25 L		Ne pas faire plus de 2 applications de ce produit par saison. Ne pas appliquer sur les fraisiers lors de la floraison, car toxique pour les abeilles. Ne pas utiliser sur des cultures exportées aux États-Unis. Utiliser assez d'eau pour bien couvrir les plantes. Vaporiser dès l'apparition des insectes, et répéter le traitement tous les mois au besoin. Intervalle minimal entre les applications : 10 jours.
CYGON 480 EC	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25-2,75 L		
CYGON 480	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25 L		
LAGON 480 E	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25 L		
AGRI-MEK SC	Abamectine (6)	12 h	3 j	225 mL	375 (minimum)	Le traitement peut être appliqué en pré-récolte et/ou en post-récolte. Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans un minimum de 375 L d'eau par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de croissance. Appliquer avec 1-5 L d'agent tensioactif non ionique par 1000 L d'eau (0,1-0,5 % v/v). AGRI-MEK SC est actuellement en rupture de stock au Canada. Si vous prévoyez utiliser ce produit cette année, vous pourriez utiliser le Programme d'importation pour approvisionnement personnel à la demande des producteurs (PIAPDA) proposé par l'ARLA pour importer du produit des États-Unis. La situation devrait revenir à la normale pour 2020.

TRAITEMENTS ACARICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
TÉTRANYQUE À DEUX POINTS						
SAFER'S 	Sel de potassium d'acides gras (NC)	4 h	0 j	2,0 L/ 100 L d'eau		Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage.
OPAL 	Sel de potassium d'acides gras (NC)	4 h	0 j	14-38 L	700-1900	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer la solution (8 L de produit dans 400 L d'eau) au taux de 700 à 1900 L à l'hectare. Une couverture complète du feuillage est nécessaire. Si nécessaire, répéter le traitement aux 7 à 14 jours. Éviter d'appliquer en plein soleil. Pulvériser tôt le matin ou en soirée ou lorsque le temps est couvert. Ne pas faire plus de 3 applications par saison. Des applications supplémentaires sont possibles si une expérience préalable avec des applications répétées du produit dans les mêmes conditions n'a pas causé de dommage aux plants. Ne pas appliquer le traitement dans les 3 jours qui précèdent ou qui suivent l'application de soufre.
HUILE DE PULVÉRISATION 13 E 	Huile minérale (NC)	12 h	NC	10 L	1000	Commencer les traitements dès l'apparition des tétranyques. Traiter tous les 7 à 14 jours. Respecter le dosage recommandé sur l'étiquette, sinon il pourrait se produire de la phytotoxicité. Assurer une couverture complète des plants par le produit. Les variétés de petits fruits n'ont pas toutes été testées pour la tolérance au produit. Effectuer le premier traitement sur une petite région du champ de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ. Ne pas utiliser de chlorothalonil, captane, soufre, kelthane ou diméthoate dans le champ traité avec ce produit. Ne pas utiliser ce produit sur les fraises lorsque les températures sont élevées. Ne pas appliquer le produit en période de stress d'humidité ou pendant une pluie. Ne pas appliquer avant, pendant ou après une période de gel. Ne pas faire plus de 8 applications par saison.
VEGOL HUILE DE CULTURE 	Huile de canola 96 % (NC)	NC	0 j	1 L de concentré par 50 L d'eau pour obtenir une solution à 2 %	700-1900	Application durant la période de dormance et en été. Appliquer au premier signe de présence de parasites – réappliquer tous les 7 à 14 jours au besoin. Ne pas pulvériser les fraises lorsque les températures sont élevées. Certaines plantes, comme les rosiers, les pommiers et les fraisiers, sont sensibles à l'application répétée de produits huileux. Faire attention aux pulvérisations répétées et, si la sensibilité est un facteur préoccupant, faire un essai sur une petite surface ou sur des plantes individuelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. NE PAS APPLIQUER LORSQUE LA TEMPÉRATURE EST EXTRÊMEMENT ÉLEVÉE (plus de 32 °C), OU TOUT JUSTE AVANT OU PENDANT DES TEMPÉRATURES SOUS LE POINT DE CONGÉLATION. S'assurer que les cultures sont exemptes d'humidité causée par le givre qui fond ou par des rosées abondantes. Pour les applications foliaires, le réservoir de pulvérisation doit être exempt de toute trace de soufre avant d'utiliser ce produit. Ne pas combiner les pulvérisations de soufre avec ce produit sur le feuillage pendant les mois du printemps et de l'été. Ne pas utiliser dans les 30 jours précédant ou suivant l'application de soufre. Ne pas utiliser en association avec des composés dinitrés ou peu après l'application de composés dinitrés, à savoir des fongicides comme Captan et Folpet, ou de composés cuivrés, en raison du risque de phytotoxicité. Effectuer, par année, un maximum de 2 applications pendant la période de dormance et de 4 applications pendant l'été.

TRAITEMENTS ACARICIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
TÉTRANYQUE À DEUX POINTS (suite)						
MALATHION 85 E	Malathion (1B)	12 h	3 j	0,98 L	1000	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de ce produit dans cette culture.
CYGON 480 AG	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25 L		Ne pas faire plus de 2 applications de ce produit par saison. Ne pas appliquer sur les fraisiers lors de la floraison, car toxique pour les abeilles. Ne pas utiliser sur des cultures exportées aux États-Unis. Utiliser assez d'eau pour bien couvrir les plantes. Vaporiser dès l'apparition des insectes, et répéter le traitement tous les mois au besoin. Intervalle minimal entre les applications : 10 jours.
CYGON 480 EC	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25-2,75 L		
CYGON 480	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25 L		
LAGON 480 E	Diméthoate (1B)	48 h	7 j	2,25 L		
AGRI-MEK SC	Abamectine (6)	12 h	3 j	225 mL	375 (minimum)	Le traitement peut être appliqué en prérécolte et/ou en postrécolte. Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans un minimum de 375 L d'eau par hectare. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 7 à 10 jours. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de croissance. Appliquer avec 1-5 L d'agent tensioactif non ionique par 1000 L d'eau (0,1-0,5 % v/v). AGRI-MEK SC est actuellement en rupture de stock au Canada. Si vous prévoyez utiliser ce produit cette année, vous pourriez utiliser le Programme d'importation pour approvisionnement personnel à la demande des producteurs (PIAPDA) proposé par l'ARLA pour importer du produit des États-Unis. La situation devrait revenir à la normale pour 2020.
APOLLO SC	Clofentézine (10A)	12 h	15 j	500 mL	500-1000	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Faire une seule application par saison. Lors de la dernière saison, ce produit n'était plus disponible, vérifier auprès de votre fournisseur.
NEALTA	Cyflumetofen (25)	12 h	24 h	1,0 L	500 (minimum)	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Commencer les applications dès l'apparition des tétranyques. Appliquer dans un minimum de 500 L d'eau par hectare en s'assurant de couvrir uniformément le feuillage. Si nécessaire, répéter le traitement à un intervalle minimal de 14 jours. Un intervalle de 1 heure sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Phytotoxicité : une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des espèces et variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de ce produit dans cette culture.
NEXTER	Pyridabène (21)	24 h	10 j	300-600 g	1000 (minimum)	Appliquer lorsque la présence des insectes ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer dans suffisamment d'eau de manière à couvrir uniformément le feuillage. Ce produit est très toxique pour les abeilles exposées directement au produit pulvérisé ou aux résidus sur les cultures. Ne pas appliquer le traitement lorsque les abeilles butinent. Ne pas faire plus de 2 applications par saison de ce produit dans cette culture.
OBERON	spiromesifen (23)	12 h	3 j	0,88-1,16 L	100 (minimum)	Appliquer lorsque la présence des insectes le justifie. Ce produit est efficace contre les acariens aux stades oeufs et nymphes; les applications doivent cibler ces stades. Utiliser un adjuvant pour améliorer la couverture. Ne pas faire plus de 3 applications par année.

CARACTÉRISTIQUES DES ACARICIDES

Nom commercial	Matière active	Famille chimique	Groupe	Mode d'action sur l'acarien			Mode d'action sur la plante			Risque santé			Risque environnement					
				Contact	Ingestion	Inhalation	Surface	Systemique	Sys. local	IRS	Toxicité aiguë	Effets long terme	IRE	Org. aquatiques	Oiseaux	Abelles	Persistence	Mobilité
AGRI-MEK SC	Abamectine	Avermectine	6	✓	✓		✓		✓	56	3	3	12	2	0	0	M	F
APOLLO SC	Clofentézine	Tétrazine	10A	✓			✓			150	1	3	59	3	0	0	M	F
NEALTA	Cyflumetofen	Benzoylacétonitriles	25							176	3	3	16	2	0	0	F	F
CYGON 480	Diméthoate	Organophosphaté	1B	✓			✓	✓		110	1	3	176	0	3	3	F	F
CYGON 480 AG	Diméthoate	Organophosphaté	1B	✓			✓	✓		114	1	3	176	0	3	3	F	F
CYGON 480 EC	Diméthoate	Organophosphaté	1B	✓			✓	✓		114	1	3	176	0	3	3	F	F
LAGON 480 E	Diméthoate	Organophosphaté	1B	✓				✓		66	1	3	132	2	2	3	F	F
HUILE 13 E	huile minérale	s. o.	NC	✓	✓		✓			86	1	2	132	2	2	0	E	F
VEGOL HUILE	Huile de canola 96 %	s. o.	NC	✓	✓		✓			-	-	-	-	-	-	-	-	-
MALATHION 85 E	Malathion	Organophosphaté	1B	✓	✓	✓	✓			76	1	3	121	3	0	3	F	F
NEXTER	Pyridabène	Pyridazinone	21	✓	✓		✓			13	2	0	284	3	0	3	E	F
OPAL	Sel de potassium d'acides gras	s. o.	NC	✓			✓			5	0	0	100	2	2	2	F	F
SAFER'S	Sel de potassium d'acides gras	s. o.	NC	✓			✓			5	0	0	53	2	2	2	F	F
OBERON	Spiromesifen	Dérivé d'acide tétronique	23	✓	✓		✓			85	2	3	16	2	0	0	F	F

TRAITEMENTS MOLLUSCIDES

Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Volume de bouillie (L/ha)	Remarques
ESCARGOTS						
SAFER'S SLUG AND SNAIL BAIT II	EDTA de sodium et de fer (III) (NC)	NC	NC	11,0-22,0 kg		Appliquer lorsque la présence des ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer au sol, uniformément autour du champ ou entre les rangs lorsque les escargots sont dépistés. Pour les petites parcelles, appliquer l'appât autour de la base des plants. Appliquer tôt le matin ou en soirée. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 14 jours. Ne pas appliquer sur la surface entière du champ.
DEADLINE M-Ps	Métaldéhyde	12 h	6 j	11,2-27,5 kg		Épandre sur la surface du sol. Effectuer un traitement en bandes, entre les rangs, après la formation des parties comestibles. Ne pas contaminer les parties comestibles des plantes. Ne pas appliquer ce produit de manière à le mettre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, directement ou par sa dérive. Seuls des préposés à la manipulation suffisamment protégés peuvent demeurer dans la zone pendant l'application.
SLUGGO 	Phosphate de fer (NC)	12 h	NC	25,0-50,0 kg		Appliquer au sol. Pour lutter contre les escargots, utiliser la dose de 49 kg/ha (5 g/m ²). Réappliquer le produit lorsqu'il est consommé ou à intervalle de 2 semaines si les escargots sont toujours problématiques. Pour une application entre les rangs, utiliser un épandeur granulaire standard. Épandre l'appât entre les rangs, près de la base des plants. Ne pas appliquer le produit de façon à créer une accumulation des granules.
LIMACES						
SAFER'S SLUG AND SNAIL BAIT II	EDTA de sodium et de fer (III) (NC)	NC	NC	11,0-22,0 kg		Appliquer lorsque la présence des ravageurs le justifie selon les données de dépistage. Appliquer au sol, uniformément autour du champ ou entre les rangs lorsque les limaces sont dépistées. Pour les petites parcelles, appliquer l'appât autour de la base des plants. Appliquer tôt le matin ou en soirée. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 14 jours. Ne pas appliquer sur la surface entière du champ.
DEADLINE M-Ps	Métaldéhyde	12 h	6 j	11,2-27,5 kg		Épandre sur la surface du sol. Effectuer un traitement en bandes, entre les rangs, après la formation des parties comestibles. Ne pas contaminer les parties comestibles des plantes. Ne pas appliquer ce produit de manière à le mettre en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, directement ou par sa dérive. Seuls des préposés à la manipulation suffisamment protégés peuvent demeurer dans la zone pendant l'application.
SLUGGO 	Phosphate de fer (NC)	12 h	NC	25,0-50,0 kg		Appliquer au sol. Pour lutter contre les espèces de limaces <i>Deroceras reticulatum</i> , <i>D. laeve</i> , <i>Arion hortensis</i> , <i>A. rufus</i> , <i>A. ater</i> et <i>Helix aspersa</i> , appliquer une dose de 25 à 50 kg/ha (2,5 à 5 g/m ²). Appliquer la dose maximum si l'infestation est sévère, si le sol est détrempé ou si il y a eu une longue période de pluie abondante. Pour les autres espèces de limaces, utiliser la dose de 49 kg/ha (5 g/m ²). Réappliquer le produit lorsqu'il est consommé ou à intervalle de 2 semaines si les limaces sont toujours problématiques. Pour une application entre les rangs, utiliser un épandeur granulaire standard. Épandre l'appât entre les rangs, près de la base des plants. Ne pas appliquer le produit de façon à créer une accumulation des granules.

CARACTÉRISTIQUES DES MOLLUSCICIDES

	Nom commercial	Matière active	Famille chimique	Groupe	Mode d'action sur le mollusque			Mode d'action sur la plante			Risque santé			Risque environnement					
					Contact	Ingestion	Inhalation	Surface	Systémique	Sys. local	IRS	Toxicité aiguë	Effets long terme	IRE	Org. aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistence	Mobilité
SOL	SAFER'S SLUG AND SNAIL BAIT II	EDTA de sodium et de fer (III)	Non classé	s. o.		✓		s. o.	s. o.	s. o.	50	3	2	1	0	0	-	F	F
	DEADLINE M-Ps	Métaldéhyde	Non classé	s. o.		✓		s. o.	s. o.	s. o.	114	2	3	103	0	2	0	E	E
	SLUGGO	Phosphate de fer	Substance inorganique	s. o.		✓		s. o.	s. o.	s. o.	5	0	0	1	-	-	-	-	-

s. o. : Sans objet

TRAITEMENTS HERBICIDES

Mauvaises herbes	Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Remarques
ANNÉE AVANT LA PLANTATION						
La fraisière est établie pour au moins trois années. Avant la plantation, il est donc essentiel de débarrasser les terrains des mauvaises herbes vivaces et problématiques (souchet, prêle, chiendent, jargeau, linare, pensée sauvage, potentille, etc.). Des traitements chimiques, mécaniques, des méthodes culturales (ou une combinaison des trois) vont aider à réprimer les mauvaises herbes sur les futurs sites d'installation des fraisiers. Consulter un conseiller agricole afin d'élaborer une stratégie de désherbage efficace selon la population de mauvaises herbes présentes sur les sites.						
HERBICIDES EN ANNÉE D'IMPLANTATION						
Graminées	TRIFLUARINE 480 (TREFLAN EC, RIVAL, BONANZA 480)	Trifluraline (3)	12 h	s. o.	1,2-2,3 L	Appliquer le traitement en préplantation incorporé. Le traitement peut être appliqué jusqu'à 3 semaines avant la plantation des fraisiers. Incorporer le traitement au sol à une profondeur de 7,5 à 10 cm dans les 24 heures suivant la plantation. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction de la texture du sol. Appliquer dans un minimum de 110 L d'eau par hectare. Appliquer sur un sol contenant entre 1 et 15 % de matière organique. Faire une seule application par saison. Ne pas appliquer sur un sol ayant reçu un engrais organique (fumier) au cours des 12 derniers mois.
Feuilles larges et graminées	DACTHAL 75 W	Chlorthal (diméthyl ester) (3)	12 h	s. o.	13,5 kg	Si le traitement est réalisé avant la plantation, le traitement doit être incorporé. La profondeur d'incorporation recommandée est de 1 à 5 cm. Appliquer dans un minimum de 225 L d'eau par hectare. Un sarclage superficiel ou une irrigation doit être fait(e) s'il n'y a pas de pluie dans les 3 à 5 jours suivant l'application.
Feuilles larges et graminées	DUAL II MAGNUM	S-métolachlore (15)	12 h	30 j	1,25-1,75 L	Ne pas appliquer sur la variété Joliette. Appliquer en préplantation incorporé (à une profondeur de 5 à 10 cm) ou en prélevée après la plantation. Appliquer la dose maximale lorsque l'infestation de mauvaises herbes est sévère. Appliquer dans un minimum de 150 L d'eau par hectare. Appliquer sur un sol contenant 2 à 10 % de matière organique. Faire une seule application par année. Ne pas récolter les fruits des variétés qui produisent l'année de la plantation. Pour lutter contre le souchet, appliquer en préplantation incorporée.
Feuilles larges et graminées	BETAMIX B CE	Desméthiphame/ Phenméthiphame (5/5)	24 h	s. o.	1,15-1,75 L	Appliquer le traitement uniquement sur des variétés de fraisier qui fructifient en juin. Appliquer dans 100 à 200 L d'eau par hectare. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 5 à 7 jours. Un intervalle de 6 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Le traitement permet de lutter contre quelques-unes des mauvaises herbes listées uniquement lorsqu'il est précédé d'un traitement herbicide en préplantation de la culture ou en prélevée des mauvaises herbes, consulter l'étiquette pour plus de précisions. Ne pas appliquer sur des variétés de fraisier qui pourraient produire des fruits dans l'année de plantation. À la suite d'un traitement, ne récolter aucun fruit au courant de l'année de plantation. Phytotoxicité : une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Le traitement peut provoquer la chlorose ou la brûlure de la pointe de la culture. La culture devrait reprendre une croissance normale dans un délai de 7 à 21 jours. Ne pas faire plus de 3 applications par saison.

TRAITEMENTS HERBICIDES

Mauvaises herbes	Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Remarques
HERBICIDES EN ANNÉE D'IMPLANTATION (suite)						
Graminées	POAST ULTRA	Séthoxydime (1)	12 h	25 j	0,32-1,1 L	Appliquer sur des graminées en croissance active, voir étiquette. L'ajout d'un adjuvant est nécessaire, consulter l'étiquette pour connaître la dose. Appliquer dans 100 à 200 L d'eau par hectare. Un intervalle de 1 heure sans pluie est requis après l'application du traitement. Ne faire qu'un seul traitement par année. Attendre au moins 4 jours entre l'application de l'herbicide et celle de tout autre produit chimique non recommandé pour le mélange en réservoir. Attendre 14 jours entre ce traitement et une application de SINBAR.
Graminées	VENTURE L	Fluazilop-P-butyl (1)	12 h	30 j	0,6-2,0 L	Appliquer sur des graminées en croissance active, vérifier l'étiquette. Consulter l'étiquette pour connaître les doses à appliquer, elles varient en fonction de l'infestation de mauvaises herbes. Appliquer dans 100 à 200 L d'eau par hectare. Un intervalle de 2 heures sans pluie est requis après l'application du traitement. Faire un seul traitement par année. Attendre au moins 4 jours entre l'application de l'herbicide et celle de tout autre produit chimique non recommandé pour le mélange en réservoir. Attendre 14 jours entre ce traitement et une application de SINBAR.
Feuilles larges	2,4-D AMINE 600	2,4-D (4)	12 h	s. o.	0,8 L	Appliquer sur les plants 2 à 4 semaines après la plantation, mais avant que s'enracinent les stolons (en juin). Appliquer dans 100 à 200 L d'eau à l'hectare. Faire une seule application par saison de ce produit dans cette culture.
Feuilles larges	2,4-D AMINE 500	2,4-D (4)	12 h	s. o.	1,1 L	Appliquer sur les plants 2 à 4 semaines après la plantation, mais avant que s'enracinent les stolons (en juin). Appliquer dans 100 à 200 L d'eau à l'hectare. Faire une seule application par saison de ce produit dans cette culture.
Feuilles larges et graminées	SINBAR WDG	Terbacile (5)	12 h	s. o.	275-550 g (printemps) 550-1000 g (avant paillage)	Ce produit peut être appliqué une fois les plants-mères bien établis (4 à 6 semaines après la transplantation) et en été et avant le paillage. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction de la texture du sol, du % de matière organique et de la sensibilité des variétés au produit. Appliquer dans un minimum de 300 L d'eau par hectare. Ne pas appliquer sur un sol contenant moins de 1 % de matière organique ou sur des sols graveleux. Phytotoxicité : une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Ne pas faire plus de 3 applications par saison et ne pas dépasser une dose totale de 1,25 kg/ha dans la saison.

TRAITEMENTS HERBICIDES

Mauvaises herbes	Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Remarques
HERBICIDES EN ANNÉE D'IMPLANTATION (suite)						
Feuilles larges et graminées	DEVRIKOL 50 DF	Napropamide (15)	12 h	s. o.	9,0 kg	Appliquer avant le paillage de la culture. Appliquer avant la levée des mauvaises herbes. Prévoir une incorporation peu profonde ou une irrigation s'il ne pleut pas dans les 7 à 10 jours suivant l'application. Faire une seule application par saison. Appliquer sur des sols contenant moins de 10 % de matière organique.
Feuilles larges et graminées	CHATEAU WDG	Flumioxazine (14)	12 h	s. o.	210,0 g	Ce produit doit être appliqué sur des plants en dormance. Appliquer avant la levée des mauvaises herbes. L'herbicide doit être appliqué sur un sol humide. En absence d'humidité, fournir un apport d'eau d'au moins ½ cm. Éviter toute dérive du produit sur la culture. Faire une seule application par saison. Appliquer sur un sol contenant moins de 5 % de matière organique. Ne pas appliquer par un système d'irrigation.
Feuilles larges	GOAL 2XL	Oxyfluorène (14)	24 h	150 j	1,0 L	Appliquer avant le paillage sur les plants en dormance. Appliquer dans 500 L d'eau par hectare. Faire une seule application par année. Ne pas appliquer sur des sols sableux.
Feuilles larges et graminées	AUTHORITY 480	Sulfentrazone (14)	12 h	70 j	292 mL	Ce produit doit être appliqué sur des plants en dormance. Appliquer avant la levée des mauvaises herbes par traitement généralisé ou en bandes. Faire une seule application par année. Ne pas utiliser le produit sur des sols de texture grossière classés comme du sable, dont la teneur en matière organique est inférieure à 1,5 %. N'appliquer sur aucun type de sol dont la teneur en matière organique dépasse 6 %. Ne pas utiliser sur les sols dont le pH est de 7,8 ou plus. L'herbicide AUTHORITY 480 doit être appliqué à différentes doses selon la texture du sol, la teneur en matière organique et le pH. Consultez l'étiquette pour les détails. Le lessivage jusqu'aux eaux souterraines a été confirmé après une utilisation de l'herbicide AUTHORITY 480 selon le mode d'emploi figurant sur l'étiquette, surtout là où les sols sont perméables (p. ex. sols sablonneux), où la nappe phréatique est peu profonde, ou une combinaison des deux. Afin de réduire le mouvement du ruissellement des secteurs traités vers des habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues. Pour être efficace, l'herbicide AUTHORITY 480 nécessite 1 à 2 cm d'eau de pluie ou d'irrigation. Si une quantité suffisante d'eau de pluie ou d'irrigation n'est pas obtenue dans les 7 à 10 jours suivant l'application, une incorporation peu profonde (pas plus de 5 cm) peut s'avérer nécessaire pour obtenir une suppression appropriée des mauvaises herbes. Ne pas appliquer sur le sol gelé. La sulfentrazone est persistante et demeure dans les sols (effet résiduel) pendant un an ou deux. Ne pas appliquer sur des champs traités par cet herbicide l'année précédente.
Feuilles larges	REFLEX	Fomésafène (14)	12 h	s. o.	1,0 L	Ce produit doit être appliqué sur des plants en dormance. Traitement généralisé. L'herbicide liquide REFLEX est un herbicide sélectif de prélevée et de postlevée pour la suppression de nombreuses mauvaises herbes à feuilles larges. Ces cultures tolèrent l'herbicide liquide REFLEX lorsque l'application est effectuée aux stades de développement et aux doses recommandés sur l'étiquette, pourvu que la culture n'ait pas subi de stress comme des températures froides, une humidité excessive, une sécheresse ou des dommages causés par la grêle ou par des applications précédentes d'herbicides. Une pluie qui tombe 4 heures après l'application n'affecte pas l'activité de l'herbicide liquide REFLEX. Si les mauvaises herbes visées sont levées, l'herbicide liquide REFLEX doit être utilisé avec un adjuvant non ionique ou TURBOCHARGE. Comme adjuvant non ionique, utiliser AGRAL 90 ou Citowett à raison de 0,1 % v/v de bouillie. Appliquer l'herbicide liquide REFLEX dans au moins 200 L d'eau à l'hectare à une pression de 245 kPa. Ne pas effectuer plus d'une (1) application.

TRAITEMENTS HERBICIDES

Mauvaises herbes	Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Remarques
HERBICIDES EN ANNÉE DE PRODUCTION						
Feuilles larges et graminées	DACTHAL 75 W	Chlorthal (diméthyl ester) (3)	12 h	s. o.	9-13,5 kg	Le produit peut être appliqué au printemps après l'enlèvement de la paille ou juste avant le paillage. Appliquer dans un minimum de 225 L d'eau par hectare. Prévoir une irrigation s'il n'y a pas de pluie dans les 3 à 5 jours suivant l'application. Ne pas appliquer de la floraison jusqu'à la récolte.
Feuilles larges et graminées	DUAL II MAGNUM	S-métolachlore (15)	12 h	30 j	1,25-1,75 L	Ne pas appliquer sur la variété Joliette. Appliquer le traitement après l'enlèvement de la paille, mais avant la levée des mauvaises herbes. Appliquer la dose maximale lorsque l'infestation de mauvaises herbes est sévère. Appliquer dans un minimum de 150 L d'eau par hectare. Appliquer sur un sol contenant 1 à 10 % de matière organique. Faire une seule application par année.
Feuilles larges et graminées	DEVRIOL 50 DF	Napropamide (15)	12 h	s. o.	9,0 kg	Ce produit peut être appliqué après l'enlèvement de la paille. Appliquer avant la levée des mauvaises herbes. Ce produit peut être appliqué avant le paillage. Prévoir une incorporation peu profonde ou une irrigation s'il ne pleut pas dans les 7 à 10 jours suivant l'application. Faire une seule application par saison. Appliquer sur des sols contenant moins de 10 % de matière organique.
Feuilles larges et graminées	SINBAR WDG	Terbacile (5)	12 h	s. o.	275-350 g (enlèvement paille) 700-850 g (rénovation) 550-850 g (avant paillage)	Appliquer le traitement après l'enlèvement de la paille et avant que les plants reprennent leur croissance au printemps. Ce produit peut aussi être appliqué après la rénovation et avant le paillage. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction de la texture du sol, du % de matière organique et de la sensibilité des variétés au produit. Appliquer dans un minimum de 300 L d'eau par hectare. Ne pas appliquer sur un sol contenant moins de 1 % de matière organique ou sur des sols graveleux. Phytotoxicité : une évaluation de la tolérance des cultures au produit ne peut être faite sur l'ensemble des variétés. Ainsi, il incombe à l'utilisateur de vérifier les signes de phytotoxicité sur de petites parcelles avant d'effectuer un traitement à grande échelle. Ne pas faire plus de 3 applications par saison et ne pas dépasser une dose totale de 1,25 kg/ha dans la saison.
Graminées	POAST ULTRA	Séthoxydime (1)	12 h	25 j	0,32-1,1 L	Appliquer sur des graminées en croissance active, voir étiquette. L'ajout d'un adjuvant est nécessaire, consulter l'étiquette pour connaître la dose. Appliquer dans 100 à 200 L d'eau par hectare. Un intervalle de 1 heure sans pluie est requis après l'application du traitement. Ne faire qu'un seul traitement par année. Attendre au moins 4 jours entre l'application de l'herbicide et celle de tout autre produit chimique non recommandé pour le mélange en réservoir. Attendre 14 jours entre ce traitement et une application de SINBAR.

TRAITEMENTS HERBICIDES

Mauvaises herbes	Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Remarques
HERBICIDES EN ANNÉE DE PRODUCTION (suite)						
Graminées	VENTURE L	Fluazilop-P-butyl (1)	12 h	30 j	0,6-2,0 L	Appliquer sur des graminées en croissance active, vérifier l'étiquette. Consulter l'étiquette pour connaître les doses à appliquer, elles varient en fonction de l'infestation de mauvaises herbes. Appliquer dans 100 à 200 L d'eau par hectare. Un intervalle de 2 heures sans pluie est requis après l'application du traitement. Faire un seul traitement par année. Attendre au moins 4 jours entre l'application de l'herbicide et celle de tout autre produit chimique non recommandé pour le mélange en réservoir. Attendre 14 jours entre ce traitement et une application de SINBAR.
Feuilles larges	2,4-D AMINE 600	2,4-D (4)	12 h	s. o.	1,7 L	Traitement de rénovation. Appliquer après la récolte mais avant de faucher. Rétrécir les rangs et faucher 2-3 jours après l'application. Ne pas appliquer entre la mi-août et la dormance automnale car il est possible d'endommager la formation des boutons floraux. Veestar est plus sensible que Redcoat. Ce traitement peut occasionner la déformation temporaire des feuilles. Appliquer dans 100 à 200 L d'eau à l'hectare. Un intervalle de 4 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Faire une seule application par saison de ce produit dans cette culture.
Feuilles larges	2,4-D AMINE 500	2,4-D (4)	12 h	s. o.	1,0 L	Appliquer sur les plants 2 à 4 semaines après la plantation, mais avant que s'enracinent les stolons (en juin). Appliquer dans 100 à 200 L d'eau à l'hectare. Faire une seule application par saison de ce produit dans cette culture.
Feuilles larges	LONTREL 360	Clopyralide (4)	12 h	s. o.	0,56-0,83 L	Ne pas appliquer après la mi-août, car il risque d'entraver le développement des stolons et la formation des bourgeons. Appliquer immédiatement après la récolte, avant de faucher. À la suite du traitement, attendre 7 à 10 jours avant de faucher. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont en pleine croissance. Appliquer dans 150 à 200 L d'eau par hectare. Consulter l'étiquette pour connaître les doses à appliquer, elles varient en fonction de l'infestation de mauvaises herbes. Faire une seule application par saison. Ce produit peut causer des dommages aux variétés hâtives Veestar et Annapolis. Ne pas appliquer après la mi-août afin de ne pas altérer le développement des stolons et la formation des bourgeons. Éviter l'utilisation de LONTREL 360 en dernière année de récolte. Se référer à l'étiquette pour connaître les restrictions concernant les cultures pouvant être comprises dans la rotation la saison suivante.
Feuilles larges	AIM EC	Carfentrazone-éthyle (14)	12 h	24 h	36,5-117,0 mL	Appliquer dans les entre-rangs à l'aide de cônes protecteurs lors de la rénovation. L'ajout d'un adjuvant est nécessaire, consulter l'étiquette pour connaître la dose. Un intervalle de 6 à 8 heures sans pluie est nécessaire pour assurer l'efficacité du traitement. Appliquer dans un minimum de 100 L d'eau à l'hectare. Ne pas appliquer sur le plant.

TRAITEMENTS HERBICIDES

Mauvaises herbes	Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Remarques
HERBICIDES EN ANNÉE DE PRODUCTION (suite)						
Feuilles larges et graminées	CHATEAU WDG	Flumioxazine (14)	12 h	s. o.	210,0 g	Ce produit doit être appliqué sur des plants en dormance. Appliquer avant la levée des mauvaises herbes. L'herbicide doit être appliqué sur un sol humide. En absence d'humidité, fournir un apport d'eau d'au moins ½ cm. Éviter toute dérive du produit sur la culture. Faire une seule application par saison. Appliquer sur un sol contenant moins de 5 % de matière organique. Ne pas appliquer par un système d'irrigation.
Feuilles larges	GOAL 2XL	Oxyfluorène (14)	24 h	150 j	1,0 L	Appliquer avant le paillage sur les plants en dormance. Appliquer dans 500 L d'eau par hectare. Faire une seule application par année. Ne pas appliquer sur des sols sableux.
Feuilles larges et graminées	AUTHORITY 480	Sulfentrazone (14)	12 h	70 j	292 mL	Ce produit doit être appliqué sur des plants en dormance. Appliquer avant la levée des mauvaises herbes par traitement généralisé ou en bandes. Faire une seule application par année. Ne pas utiliser le produit sur des sols de texture grossière classés comme du sable, dont la teneur en matière organique est inférieure à 1,5 %. N'appliquer sur aucun type de sol dont la teneur en matière organique dépasse 6 %. Ne pas utiliser sur les sols dont le pH est de 7,8 ou plus. L'herbicide AUTHORITY 480 doit être appliqué à différentes doses selon la texture du sol, la teneur en matière organique et le pH. Consultez l'étiquette pour les détails. Le lessivage jusqu'aux eaux souterraines a été confirmé après une utilisation de l'herbicide AUTHORITY 480 selon le mode d'emploi figurant sur l'étiquette, surtout là où les sols sont perméables (p. ex. sols sablonneux), où la nappe phréatique est peu profonde, ou une combinaison des deux. Afin de réduire le mouvement du ruissellement des secteurs traités vers des habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque des averses abondantes sont prévues. Pour être efficace, l'herbicide AUTHORITY 480 nécessite 1 à 2 cm d'eau de pluie ou d'irrigation. Si une quantité suffisante d'eau de pluie ou d'irrigation n'est pas obtenue dans les 7 à 10 jours suivant l'application, une incorporation peu profonde (pas plus de 5 cm) peut s'avérer nécessaire pour obtenir une suppression appropriée des mauvaises herbes. Ne pas appliquer sur le sol gelé. La sulfentrazone est persistante et demeure dans les sols (effet résiduel) pendant un an ou deux. Ne pas appliquer sur des champs traités par cet herbicide l'année précédente.
Feuilles larges	REFLEX	Fomésafène (14)	12 h	s. o.	1,0 L	Ce produit doit être appliqué sur des plants en dormance. Traitement généralisé. L'herbicide liquide REFLEX est un herbicide sélectif de prélevée et de postlevée pour la suppression de nombreuses mauvaises herbes à feuilles larges. Ces cultures tolèrent l'herbicide liquide REFLEX lorsque l'application est effectuée aux stades de développement et aux doses recommandés sur l'étiquette, pourvu que la culture n'ait pas subi de stress comme des températures froides, une humidité excessive, une sécheresse ou des dommages causés par la grêle ou par des applications précédentes d'herbicides. Une pluie qui tombe 4 heures après l'application n'affecte pas l'activité de l'herbicide liquide REFLEX. Si les mauvaises herbes visées sont levées, l'herbicide liquide REFLEX doit être utilisé avec un adjuvant non ionique ou TURBOCHARGE. Comme adjuvant non ionique, utiliser AGRAL 90 ou Citowett à raison de 0,1 % v/v de bouillie. Appliquer l'herbicide liquide REFLEX dans au moins 200 L d'eau à l'hectare à une pression de 245 kPa. Ne pas effectuer plus d'une (1) application.

TRAITEMENTS HERBICIDES

Mauvaises herbes	Nom commercial	Matière active (groupe)	DRE	DAR	Dose/ha	Remarques
HERBICIDES EN APPLICATIONS LOCALISÉES						
Feuilles larges et graminées	FINALSAN PRO	Savon à l'ammonium d'acide gras (s. o.)	24 h	s. o.	Diluer 200 mL produit /1 L d'eau et appliquer de 166-332 L/ha	Utiliser ce traitement uniquement en traitement localisé sur les mauvaises herbes ciblées, car il est non sélectif envers la culture. Appliquer après la levée des mauvaises herbes, mais avant qu'elles atteignent 12 cm de hauteur. Consulter l'étiquette pour connaître la dose à appliquer, elle varie en fonction de l'infestation de mauvaises herbes. Appliquer suffisamment de solution de manière à couvrir uniformément le feuillage des mauvaises herbes, jusqu'au point de ruissellement. Un intervalle de 3 heures sans pluie est recommandé pour assurer l'efficacité du traitement. Si nécessaire, répéter le traitement à intervalle de 14 à 21 jours. Éviter tout contact du produit avec la végétation désirable située à proximité de la zone traitée ou tout matériel relatif aux plantes tels les contenants.
Chardon, Pissenlit, Renoncule, etc.	2,4-D AMINE 600	2,4-D (4)	12 h	s. o.	230 mL/10 L d'eau (max. 2,3 %)	Pour des applications localisées à l'aide d'un pulvérisateur dorsal, pulvériser de façon à bien mouiller le feuillage.
Vesce jargeau, Chardon, etc.	LONTREL 360	Clopyralide (4)	12 h	s. o.	40 mL/10 L d'eau (0,4 %)	Appliquer l'herbicide LONTREL 360 à raison de 0,28 à 0,83 L/ha dans 200 L/ha de bouillie de pulvérisation. Effectuer le traitement lorsque les mauvaises herbes sont jeunes et en pleine croissance, lorsque le chardon des champs se trouve entre le stade de la rosette et celui du prébourgeonnement et avant que les bourgeons soient violacés, et avant que la luzerne spontanée atteigne une hauteur de 5 à 50 cm.
Chiendent, etc.	VENTURE L	Fluazilop-P-butyl (1)	12 h	30 j	80-100 mL /10 L d'eau (0,8-1,0 %)	Pour supprimer le chiendent, appliquer 2 L de produit/ha dans 200-250 L d'eau.
Renoncule, Petite oseille, etc.	GLYPHOSATE (Appellations diverses)	Glyphosate (9)	12 h	30 j	Variable selon le produit	Ne pas appliquer sur le plant. Faire le traitement localisé pour éviter toute dérive de la bouillie sur le fraisier. Appliquer une solution à l'aide d'un pulvérisateur manuel, d'un humecteur ou à l'aide d'un applicateur à corde, lorsque les mauvaises herbes dépassent la culture, consulter l'étiquette.

ATTENTION : Les concentrations pour applications localisées sont souvent mentionnées implicitement sur les étiquettes ou il faut parfois faire les calculs. Toutes les restrictions d'utilisation se trouvant sur l'étiquette doivent être suivies. Le fait que le traitement soit localisé n'exempte pas un producteur de respecter le délai avant récolte, le moment d'application, la dose totale à l'hectare, etc.

PÉRIODES D'APPLICATION POSSIBLES POUR LES HERBICIDES HOMOLOGUÉS CHEZ LE FRAISIER

FRAISIER EN ANNÉE D'IMPLANTATION

HERBICIDES	MAI			JUN				JUILLET				AOÛT				SEPTEMBRE				OCTOBRE				NOV						
	I	CROISSANCE VÉGÉTATIVE			STOLONS				PRODUCTION ET ENRACINEMENT DES STOLONS																		P			
TRIFLURALINE	✓																													
DACHTAL 75 W	✓																													
DUAL MAGNUM	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																						
BETAMIX B EC		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓																						
POAST ULTRA		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓										
VENTURE L		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓												
2,4-D AMINE 600				✓	✓	✓	✓																							
SINBAR				✓	✓	✓								✓	✓		✓	✓												✓
DEVRIOL 50 DF																														✓
CHÂTEAU WDG																														✓
GOAL 2 XL																														✓
AUTHORITY 480																														✓
REFLEX																														✓

Légende

<table style="border: none;"> <tr> <td style="background-color: #800000; color: white; padding: 2px; width: 15px; text-align: center;">I</td> <td style="padding-left: 5px;">Implantation</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #008000; color: white; padding: 2px; width: 15px; text-align: center;">C</td> <td style="padding-left: 5px;">Croissance végétative</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #008000; color: white; padding: 2px; width: 15px; text-align: center;">S</td> <td style="padding-left: 5px;">Production de stolons</td> </tr> </table>	I	Implantation	C	Croissance végétative	S	Production de stolons	<table style="border: none;"> <tr> <td style="background-color: #008000; color: white; padding: 2px; width: 15px; text-align: center;">SE</td> <td style="padding-left: 5px;">Production et enracinement des stolons</td> </tr> <tr> <td style="background-color: #ffff00; padding: 2px; width: 15px; text-align: center;">P</td> <td style="padding-left: 5px;">Paillage</td> </tr> </table>	SE	Production et enracinement des stolons	P	Paillage
I	Implantation										
C	Croissance végétative										
S	Production de stolons										
SE	Production et enracinement des stolons										
P	Paillage										

ATTENTION : Les informations présentées dans ce document sont partielles. Veuillez toujours vous référer aux étiquettes des fabricants : les informations qui s'y retrouvent prévalent dans tous les cas. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des herbicides.

Tableau initialement produit par Christian Lacroix et mis à jour

CARACTÉRISTIQUES DES HERBICIDES

Nom commercial	Matière active	Famille chimique	Groupe	Cultures possibles l'année suivant un traitement	Risque santé			Risque environnement					
					IRS	Toxicité aiguë	Effets long terme	IRE	Org. aquatiques	Oiseaux	Abeilles	Persistance	Mobilité
TRIFLURALINE 480	Trifluraline	Dinitroaniline	3		349	3	3	121	4	0	0	E	F
DACTHAL 75 W	Chlorthal (diméthyl ester)	Non applicable	3	Toutes	173	1	3	72	2	0	0	M	F
CHATEAU WDG	Flumioxazine	Dicarboximide	14		17	1	2	24	2	0	0	M	M
GOAL 2XL	Oxyfluorène	Diphényléther	14		52	1	3	121	3	0	0	E	F
DUAL II MAGNUM	S-métolachlore	Chloroacétamide	15	Toutes (12 mois après application)	270	3	3	88	1	0	0	M	E
DEVRIKOL 50 DF	Napropamide	Acétamide	15	Toutes (12 mois après application)	24	2	0	240	2	0	0	E	E
SINBAR WDG	Terbacil	Uracile	5		28	1	2	85	1	0	0	E	E
SINBAR	Terbacil	Uracile	5	Toutes (24 mois après application)	56	1	2	85	1	0	0	E	E
BETAMIX B CE	Desméthiphame/ Phenméthiphame	Phényl-carbamate	5/5		59	3	0	39	2	0	0	M	F
2,4-D AMINE 600	2,4-D (sel de diméthylamine)	Phénoxy	4		297	3	3	8	0	0	0	F	M
AIM EC	Carfentrazone-éthyle	Triazolinone	14		6	1	0	1	2	0	0	F	F
LONTREL 360	Clopyralide	Acide pyridine carboxylique	4		37	3	0	42	1	1	0	E	E
POAST ULTRA	Séthoxydime	Cyclohexanedione	1	Toutes	13	0	2	1	1	0	2	F	F
VENTURE L	Fluazifop-P-butyl	Aryloxyphénoxy propionate	1	Toutes	63	2	2	9	2	0	0	F	F
FINALSAN PRO	Savon à l'ammonium d'acide gras	s. o.	s. o.		5	2	0	116	1	-	0	F	F
GLYPHOSATE (sel d'amine)	Glyphosate	Dérivé de glycine	9		29	1	0	9	2	0	0	M	F
GLYPHOSATE (sel de potassium)	Glyphosate	Dérivé de glycine	9		38	2	0	14	1	0	0	F	F
GLYPHOSATE (sel ammonium)	Glyphosate	Dérivé de glycine	9		15	1	0	68	10	0	0	M	F
GLYPHOSATE (sel triméthylsulfonium)	Glyphosate	Dérivé de glycine	9		118	3	0	144	0	2	2	M	M
ROUNDUP FAST-FORWARD PRESEMIS	Glufosinate d'ammonium/ Glyphosate (sels d'amine)	Acide phosphinique/ Dérivé de glycine	10/9		55	1	2	10	2	0	0	F	F
AUTHORITY	Sulfentrazone	Triazolinone	14		-	-	-	74	1	0	0	E	E
REFLEX	Fomésafène	Diphényléther	14		-	3	0	-	0	0	0	E	E

EFFICACITÉ DES TRAITEMENTS HERBICIDES SUR LES MAUVAISES HERBES

2,4-D amine 600 (2,4-D)	AIM EC (carfentrazone-éthyle)	Betamix B CE (desméthopame/phenmétdiphame)	Finalsan pro (savon à l'ammonium d'acide gras)	Château WDG (flumioxazine)	Dacthal 75 W (chlorthal/diméthyl ester)	DevrinoI 50 DF (napropamide)	Dual II Magnum (s-métolachlore)	Goal 2XL (oxyfluorène)	Lontrel 360 (clopyralide)	Poast Ultra (séthoxydime)	Glyphosate (préparations diverses) (glyphosate)	Sinbar et Sinbar WDG (terbacil)	Trifluraline 480 (trifluraline)	Venture L (fluzafop-P-butyl)
-----------------------------------	-----------------------------------------	------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------	--------------------------------------	---------------------------------------------------	----------------------------------------	-------------------------------------------	----------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	-----------------------------------------------------------	-------------------------------------------	-------------------------------------------	----------------------------------------

FEUILLES LARGES ET GRAMINÉES

Amarantes sp.	7*	8*	8	8	9*	6*	8*	7/8	9*	5	0	9*	7*	8*	0
Amarante à racine rouge					9*										
Bourse-à-pasteur															
Chénopode blanc	8*	8*	8	x	9*	8*	8*	7	9*	5	0	8*	8*	8*	0
Herbe à poux	8*		8	4	7	0	6*	4	8	9	0	8*	7*	4	0
Laiteron à potager															
Laitue scariole															
Lampourde glouteron															
Matricaire odorante															
Mauve parviflore															
Morelle noire de l'Est	7		6	2				8	9	5	0		7		0
Moutardes sp.	9*	8*	7	x	3	2	5	2	9	-	0	9*	8*	3	0
Oxalides sp.															
Pensée sauvage															
Pourpier potager															
Radis sauvage															
Renouées sp.	4*				7	0	6	2	9			9*	7	7	
Renouée des oiseaux															
Renouée liseron			6	5						-	0				0
Séneçons sp.															
Séneçon vulgaire	2	8	x	3		0	8*	-	8	8	0	8*	5	3	
Soude roulante															
Stellaire moyenne	2*		x			8	8	6		0		9	8*	8	
Tabouret des champs															

Toutes les parties aériennes des plantes herbacées seront détruites.

